

Terrains et travaux pratiques Brésil-France

Notre expérience et les enquêtes que nous avons pu mener tant dans notre région d'origine (Vallée du Paraíba), qu'en région parisienne, expliquent le choix des terrains que nous développerons dans ce chapitre. Nous aborderons sur les deux terrains des questions de coopération institutionnelle, nous considérerons les accords territoriaux et les acteurs des politiques publiques et des entreprises privées qui agissent dans les territoires dans le domaine des déchets. Convient-il de rapprocher les démarches ? Une modeste action de coopération entre la France et le Brésil l'a fait, nous entraînant dans cette tentative de regard croisé sur deux réalités distantes, mais qui gagnent à être analysées ensemble.

D'une part, la modernisation de la gestion des déchets dans une étroite vallée industrielle enkystée entre les montagnes (*Serras do Mar et da Mantiqueira*) a supposé une organisation intercommunale forte, ainsi qu'un partenariat public-privé conséquent pour entreprendre les nouvelles structures. Volta Redonda, fleuron symbole de l'industrialisation du Brésil dut, comme Rio de Janeiro, se débarrasser de ses décharges, quels compromis obtint-elle de ses voisins ?

D'autre part, notre expérience française s'est ancrée sur la participation au programme « déchets et citoyenneté » commencé à la fin des années 1990 par la Fondation France-Liberté¹⁰³. La France met les moyens et assure la prise en charge de la construction des locaux d'une coopérative de 300 *Catadores* à Belo Horizonte (l'*ASMARE*), ainsi que du suivi technique. Le succès de ce programme au Brésil conduisit à partir de 2009 à un échange dans le sens Brésil-France afin de transmettre l'expérience brésilienne de gestion de l'informel, d'abord à l'intercommunalité Saint-Denis-Aubervilliers (programme financé par l'Ile-de-France). Trois rencontres animées par une demi-douzaine de *Catadores*, eurent lieu en région parisienne en 2009, 2010

¹⁰³ A la suite d'un séjour au Brésil, Danièle Mitterrand ayant été particulièrement attentive à la cause des femmes *Catadores*, donna à ce dossier un soutien régulier et important.

et 2013. Mais trop d'asymétries entre les réalités française et brésilienne ne permirent ni des échanges concrets, ni la pérennité du projet. Cependant, ces visites sur des sites de déchets en région parisienne, les débats qui s'en suivirent et la participation à une enquête dans l'Essonne, ont alimenté notre réflexion sur la géographicit  des déchets dans le tissu urbain d'un milieu métropolitain en rapide mutation. Le rejet continue des déchets en périph rie semble atteindre des limites, notamment parce que le cercle vertueux du recyclage commence   porter ses fruits.

Toutefois, c'est bien la multiplication des dialogues et des  changes d'exp riences qui ont permis de nourrir ce travail. La prise en compte des parcours individuels et des trajectoires collectives autour des questions d'am nagement et de services publics ont aliment  la communication entre les praticiens, les universitaires et les travailleurs ; ainsi, les documents cartographiques que nous avons r alis s ont toujours  t  de bons objets de transaction et de dialogue.

Les deux parties de ce chapitre font  cho   notre travail de terrain qui outre les entretiens men s, comporte une grande part d'outils cartographiques qui ont favoris  les  changes avec nos interlocuteurs, en particulier sur les questions d' chelles et les embo tements des organisations territoriales. Le terrain le plus d taill , concerne les enqu tes effectu es dans la Vall e du Para ba entre 2012 et 2014 au moment de l'installation de la nouvelle d charge qui a relanc  quelques-unes des pratiques des am nageurs. L'autre terrain constitue un  l ment de travaux pratiques li    une d marche entam e avec une  quipe pluridisciplinaire de l'Universit  de Marne la Vall e (Defalvard, Negrao et Deniard 2015)¹⁰⁴ qui nous a conduit   enqu ter sur les aspects formels et informels de la collecte des d chets dans une communaut  d'agglom ration de

¹⁰⁴ Participation au rapport « Les organisations de l'ESS dans l' conomie des d chets et du r emploi en  le-de-France », partenariats institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation (Picri) « D chets et Citoyenn t  » soutenu par la R gion IDF Herv  Defalvard, responsable scientifique (chaire ESS-UP M)

la grande banlieue parisienne pour évaluer les possibilités d'insertion d'un secteur informel au cœur des activités de recyclage.

6.1 LA VALLEE DU *MEDIO PARAIBA* FACE AU DEFI ENVIRONNEMENTAL

Comme pour Rio de Janeiro, la problématique des déchets de cette région montagneuse fortement marquée par l'industrie, a trait à la recomposition territoriale due à l'ouverture d'un nouveau site d'enfouissement technique, le CTRS de Barra Mansa. Celui-ci a été dimensionné pour recevoir les déchets des 880 000 habitants de cette vallée industrielle du moyen Paraíba et ce, dans le cadre du programme *Lixão Zero* (Zéro décharge sauvage) de fermeture des anciennes décharges municipales.

« Cette région serait une métropole incomplète avec la vocation de devenir une métropole de fait » (Bentes, 2014). La trajectoire de la région agricole la plus importante du pays, de la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'à sa transformation en métropole, a commencé avec le déclin du café et les débuts de l'industrialisation de l'ère Vargas, lors de la construction de la Compagnie sidérurgique nationale, CSN (*Companhia Siderurgia Nacional*). Jusqu'à la fin des années 1980, l'industrie se concentrait autour de cette sidérurgie, quasiment sur le seul territoire de la ville de Volta Redonda, toutes les autres municipalités du *Médio Paraíba* de Rio de Janeiro restant essentiellement rurales. Le tournant qui a conduit à l'émergence d'une deuxième métropole à Rio de Janeiro serait la privatisation de la CSN qui avait, dans un premier temps, provoqué une période de crise sociale et économique entraînant une réduction drastique de ses effectifs et la réorganisation de ses opérations. La conséquence de ce changement a été la désarticulation et la fermeture du réseau de fournisseurs locaux qui a provoqué, à son tour, des licenciements dans quasiment tous les secteurs de l'économie municipale, bien au-delà du secteur industriel (Bentes, *op cit*).

L'importance géopolitique de l'industrie de la vallée du Paraíba a commencé à se faire sentir dans les années 1980 comme le rappellent Becker et Egler (1992). Par ailleurs, notons que le commerce et le secteur des services ont également un poids considérable dans les deux municipalités de Volta Redonda et Barra Mansa, qui souhaitent approfondir et consolider un certain protagonisme régional entre les deux métropoles nationales.

Cette région de la vallée du Paraíba qui s'est alimentée de l'industrie conventionnelle de l'État de São Paulo, ainsi que des centres de commandement du pouvoir stratégique de l'État de Rio de Janeiro, incarne la frontière scientifique-technologique du pays grâce au rayonnement de tout un changement qui a stimulé une nouvelle division territoriale du travail à partir de la technologie et des centres de recherche/développement (Becker-Egler, IHEAL, 1992).

Cette frontière a été mise à l'épreuve du début des années 1990 aux années 2000 avec l'ouverture des marchés et la réorganisation des secteurs productifs, particulièrement ceux de l'énergie, de l'automobile, de la sidérurgie et de l'aéronautique. Du côté de l'État de Rio de Janeiro, le Zonage écologique-économique (*Zoneamento Ecológico-Econômico - ZEE-RJ*), a désigné la région du *Médio Paraíba* à recevoir des investissements industriels, technologiques et scientifiques en priorité – conjointement avec la région de *Guanabara*, qui abrite la première métropole de Rio de Janeiro, celle de la capitale de l'État (voir chapitre 5). Le *Médio Paraíba* disposant encore de l'avantage, par rapport à la région de *Guanabara*, de compter des terres disponibles. Le ZEE-RJ a vu, ainsi, se rénover le rôle stratégique de la région qui incarnait la frontière scientifique et technologique du Brésil. Nous analyserons plus loin comment la réorganisation de la gestion des déchets, à partir des années 2000, a intégré peu à peu ces innovations techniques et sociales.

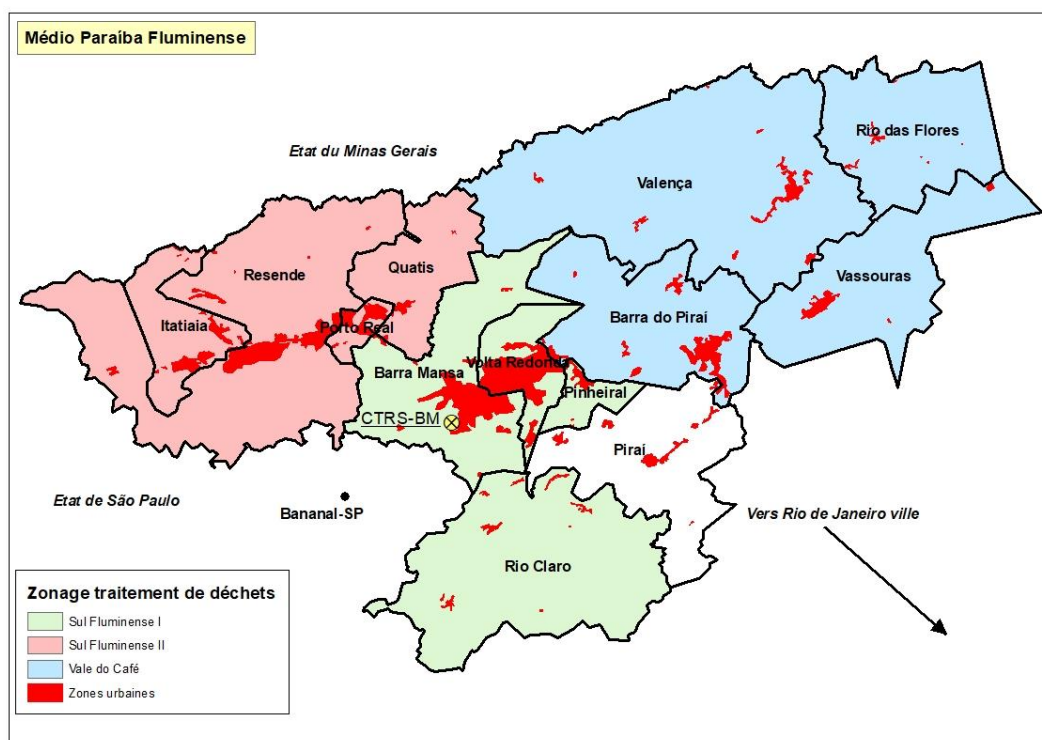


Figure 80: Carte. Municipalités du Médio Paraíba.

Réalisation : Marcelo Negrão

Le *Médio Paraíba* est une région géographique et administrative de l'État de Rio abritant trois aires de gestion des déchets du zonage *estadual* présenté au début du chapitre 5 (voir carte 55) : le partenariat public-privé (PPP) '*Sul-Fluminense I*' et les consortiums publics '*Sul Fluminense II*' et '*Vale do Café*'. Nous nous concentrerons sur le PPP *Sul Fluminense I* et la réorganisation promue dans l'espace sous-régional à partir de sa mise en œuvre. Cette zone *Sul Fluminense I* comprenait initialement les municipalités de Volta Redonda, Barra Mansa, Rio Claro et Pinheiral. L'échec à renouveler les sites de traitement a conduit certaines municipalités appartenant à d'autres aires établies par le zonage *estadual* à envoyer leurs déchets dans le CTRS de Barra Mansa, élargissant son rayon de couverture initialement prévu.

		Population	Aire (Km ²)	Densité	Nb. Industries	Déchets totaux par an (tonnes)	Destination
	État de Rio de Janeiro	15.989.929	43.780	365	20.628	6.480.000	
	Médio Paraíba	881.042	6.251	141	1.256	193.660	
Sul Fluminense I	Volta Redonda	257.803	182	1.413	341	67.200	CTRS Barra Mansa
	Barra Mansa	177.813	547	325	271	42.000	CTRS Barra Mansa
	Pinheiral	22.719	77	297	25	4.400	CTRS Barra Mansa
	Rio Claro	17.425	841	21	10	3.600	CTRS Barra Mansa
Sul Fluminense II	Resende	119.769	1.095	109	165	22.000	Décharge et CTRS Barra Mansa
	Itatiaia	28.783	245	117	43	5.900	Décharge et CTRS Barra Mansa
	Porto Real	16.592	51	327	41	3.800	Décharge et CTRS Barra Mansa
	Quatis	12.793	286	45	15	2.400	Décharge et CTRS Barra Mansa
Vale do café	Barra do Piraí	94.778	579	164	127	20.500	CTRS Barra Mansa (depuis 2015)
	Piraí	26.314	505	52	40	4.860	Décharge municipale
	Valença	71.843	1.305	55	128	12.000	Décharge municipale
	Vassouras	34.410	538	64	50	5.000	Décharge municipale
SP	Bananal	10.775	616	17,5	10	1.900	CTRS Barra Mansa

Figure 81: Tableau. Destination des déchets des municipalités dans la Vallée du Médio Paraíba.

Source : IBGE, SEBRAE, ABRELPE

6.1.1 Volta Redonda, la ville industrielle confrontée aux problèmes environnementaux

Comme nous l'avons indiqué, notre analyse sera centrée sur les deux principaux producteurs de déchets de la région du *Médio Paraíba*, les villes de Volta Redonda et Barra Mansa, placées au centre de la réorganisation sous-régionale du traitement des déchets. Nous tenterons de montrer comment cette ville industrielle et les problèmes environnementaux qu'elle induit ont créé un espace de négociation capable de réunir les secteurs public, privé et associatif autour d'un programme de modernisation de la gestion des déchets.

Volta Redonda a l'une des superficies les plus exiguës de la vallée du Paraíba, la zone urbaine est traversée par le fleuve *Paraíba do Sul* et compte deux aires environnementales protégées : les forêts d'Ingá et du Cicuta. Les terres de Volta Redonda appartenaient originalement à la CSN, lorsque fût décidé, en 1954, l'émancipation d'un ancien district de Barra Mansa pour la création de la nouvelle *company-town*. La Compagnie, inaugurée en 1941, était alors propriétaire des terres avant même la création de la municipalité, et a continué à l'être dans les décennies suivantes, devant la mairie de Volta Redonda elle-même. A sa création, Volta Redonda est devenue un « *Eldorado* », attirant une masse d'ouvriers typique des grands chantiers. Les emplois ont été créés à la même vitesse que les infrastructures parcellaires des nouveaux quartiers, très rapidement donc, effaçant le paysage rural.

Année	Population	Taux de croissance annuel (moyenne pour la décennie)
1950	35 965	29,17%
1955	56 380	
1960	88 740	9,45%
1965	105 420	
1970	126 850	3,51%
1980	183 917	3,9%
1991	220 305	1,67%
2000	242 063	1,0%
2016	265 201	-

Figure 82: Tableau. Croissance démographique de Volta Redonda (1950-2016).

Données : IBGE.

Ainsi, dans les années 1950, Volta Redonda a-t-elle connu une croissance démographique précoce, typique d'une ville industrielle planifiée employant des ouvriers (11 000 depuis 1955). La période de plus forte croissance urbaine dans le sud-est brésilien a eu lieu entre les années 1960 et les années 1980. Volta Redonda a été l'une de dernières villes sidérurgiques planifiées du pays comptant une usine de première génération de hauts-fourneaux et lignes de laminage – par la suite l'automatisation des lignes de production et les investissements privés impliqueront la réduction de la main-d'œuvre.

Au cours de la période durant laquelle la CSN a appartenu à l'État national (1941-1993), celle-ci se chargeait également de l'aménagement urbain, utilisant les terres disponibles pour sa stratégie de développement industriel. Volta Redonda a créé ainsi, en 1976, l'un des premiers plans d'aménagement urbain du Brésil (*Plano Diretor*), conçu et mis en œuvre par les militaires¹⁰⁵ et les ingénieurs de la CSN. Ce plan prévoyait l'évacuation des déchets urbains en les associant à ceux de l'usine. Un projet des ingénieurs envisageait même leur incinération dans les fourneaux de la CSN, sans que cela ne se concrétise jamais toutefois.

La CSN était omniprésente dans la vie locale. Sur ses terres ont été construits les quartiers ouvriers et ceux des ingénieurs, fruits d'une minutieuse planification urbaine menée à terme par la Compagnie. La hiérarchie et la rigidité productive de l'usine étaient transposées à l'aménagement urbain dans la disposition même des quartiers, tout comme par ailleurs les normes de pouvoir et de commandement de l'usine à la mairie locale (Bedê, 2004). La première phase de croissance de la ville serait ainsi marquée par la symétrie et la rigueur des ingénieurs et des militaires de la CSN. Cette période prendra fin avec la re-démocratisation du pays à la fin des années 1980 et la privatisation de l'usine. Ville et industrie ont scellé leur séparation au début des années 1990, étant en conflit ouvert quant à la propriété et la responsabilité des actifs et passifs économiques et socio-environnementaux du territoire municipal.

¹⁰⁵ Durant la dictature militaire, Volta Redonda était considérée comme une zone de sécurité nationale, placée sous la tutelle des militaires désignés par Brasília (capitale fédérale).

Après les conflits entre le syndicat d'ouvriers, les militaires et le gouvernement civil du Président Fernando Collor de Mello, la CSN a été privatisée en 1993 (déjà sous le gouvernement de Itamar Franco). Elle a conservé la propriété de toutes les terres qu'elle disputait à la mairie, terres qui devinrent, précisons-le, l'un des actifs les plus précieux de l'entreprise alors récemment privatisée. Dans les années qui ont suivi, la CSN a décidé de ne pas s'en défaire les gardant en sa possession afin de les offrir, entre autres raisons, en garantie au marché financier de titres et de capitaux pour pouvoir solder sa dette privée. Ces actifs fonciers ont encore un impact de nos jours sur la santé financière de la société qui oppose constamment ses intérêts à ceux de la mairie. Cette dernière voyant la concentration des terres entre les mains d'un seul acteur comme un obstacle au développement économique et territorial de la ville.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 5, dès les années 1980 le gouvernement *estadual* a impulsé le développement industriel à l'intérieur de l'État. Volta Redonda était, jusque-là, la seule ville industrielle du *Médio Paraíba* et la position géographique de cette région, entre les deux métropoles nationales, était un attrait pour l'installation d'autres industries. Volta Redonda était, en théorie, en bonne position pour accueillir davantage de nouvelles entreprises puisqu'elle disposait d'un réseau de services et de structures adapté à ce secteur. Cependant, l'indisponibilité de terres au sein de la municipalité a entraîné la dispersion du parc industriel dans le *Médio Paraíba* : à partir des années 1990 se sont installées dans la région, entre autres, des industries automobile, nucléaire, sidérurgique, alimentaire, de machinerie industrielle et de services industriels. Il ne convient plus aujourd'hui de contester le modèle de privatisation de la CSN, mais en ne retirant pas les terres municipales du patrimoine de la Compagnie (les rendant, de ce fait, indisponibles), la conséquence immédiate a été la dispersion industrielle et urbaine dans tout le *Médio Paraíba* (Bentes, *op cit*). Ce manque de parcelles disponibles a, aujourd'hui encore, des répercussions considérables : la pénurie de terres à Volta Redonda, le plus grand producteur de déchets de la région du sud de l'État, a conditionné le choix de

l'emplacement du nouveau CTRS dans la ville voisine de Barra Mansa, ainsi que nous le verrons un peu plus loin.

Voilà pourquoi l'organisation de l'espace régional s'est-elle radicalement transformée à partir de 1990. Au départ, industrialisation et urbanisation étaient concentrées autour de la CSN, dépendant, de fait, des investissements publics, qui sont passées, par la suite, à un développement territorial et régional orienté par des investissements privés, dont une grande partie internationaux et dispersés le long de la vallée.

Malgré l'inexistence d'un niveau formel de gouvernance métropolitaine, la réorganisation de la vallée du *Médio Paraíba* a amené une partie croissante de la population à organiser son quotidien au niveau régional (travailler dans une ville, habiter dans une autre – dans certaines familles, deux emplois peuvent être relevés dans des villes différentes et le logement situé dans une troisième). Même partiels, ces modes de vie, de mobilité et de consommation dans un système régional permettent de qualifier cette sphère de « métropole incomplète » (*op cit*).

Cette dispersion urbaine et industrielle se présente aujourd'hui comme étant irréversible et devrait même être amplifiée au cours des prochaines années. Les municipalités de *Resende*, *Itatiaia* et *Porto Real*, disposant encore de grandes superficies libres et d'un parc industriel et entrepreneurial évolutif tendent à garder un taux élevé de croissance du secteur d'habitation, du commerce et de l'industrie. Ajoutons à cela que les salaires dans l'industrie étant relativement plus élevés que dans les autres secteurs, la tâche en est plus aisée. Par ailleurs, il est important de noter que la municipalité d'*Itatiaia* doit garder sa vocation de tourisme montagnard. Malgré l'urbanisation et l'industrialisation, ces villes ne disposent pas encore d'une structure adéquate de traitement des déchets et les éliminent soit au CTRS Barra Mansa soit dans des décharges non contrôlées.

Le pôle *Volta Redonda / Barra Mansa*, situé à 30 kilomètres de la ville de *Resende*, tend à favoriser l'émergence de petites et moyennes entreprises et

l'évolution du commerce et des services ainsi qu'à une relative stabilité de la croissance démographique. Les services environnementaux se profilent comme un nouveau secteur de l'économie dans ces deux villes. Les autres villes de la région (*Quatis, Pinheiral, Barra do Piraí et Piraí*) devront continuer à chercher des investissements en bordure des autoroutes qui coupent leur territoire, puisqu'en position désavantageuse par rapport aux autres municipalités de la région. A terme, il est probable que la vallée du Paraíba de Rio égale le réseau urbain de celle du Paraíba de l'État de São Paulo, constituant une seule masse urbano-industrielle. La dernière barrière à franchir pour parvenir à la formation de la mégalopole Rio-São Paulo-Campinas sera alors d'ordre géographique : la *Serra das Araras*, une partie montagneuse de la *Serra do Mar* située entre la ville de *Piraí* et la région métropolitaine de Rio de Janeiro. Ainsi, la métropole du *Médio Paraíba* s'étalera-t-elle du haut de la *Serra das Araras* (*Piraí*) jusqu'aux villes paulistas¹⁰⁶ de *Queluz, Cruzeiro, Lavrinhas et Cachoeira Paulista*. La seconde métropole *fluminense*¹⁰⁷ avoisinera, quant à elle, la métropole de la vallée du Paraíba paulista. Alors que celle-ci a vécu sa croissance dans les années 1970-1980, la première connaîtra le même effet vingt ans plus tard, à partir des années 1990.

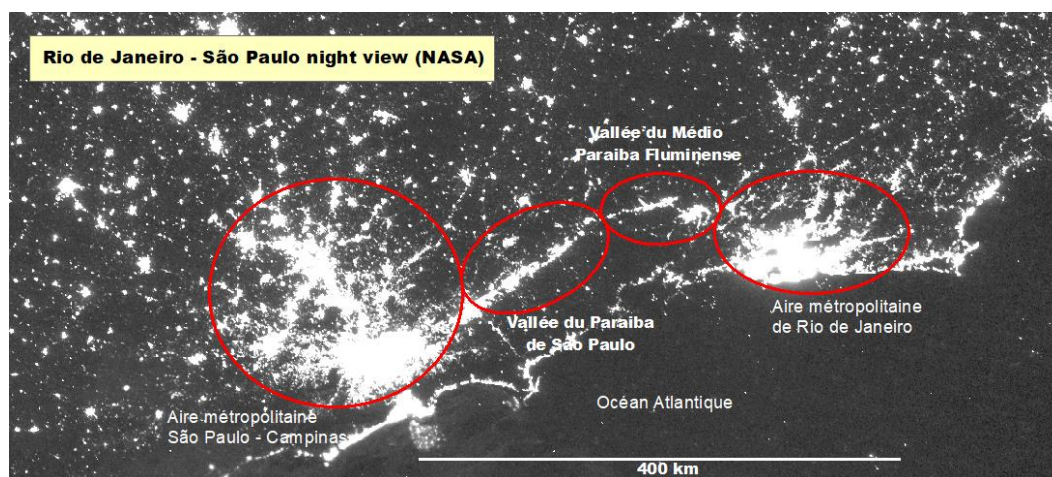


Figure 83: Carte-image satellite. Métropolisation Rio de Janeiro – São Paulo – Campinas.

Source : NASA/Suomi NPP/Earth Observatory

Les déchets au centre des problèmes environnementaux urbains

¹⁰⁶ ndlr: de l'État de São Paulo

¹⁰⁷ ndlr: de l'État de Rio de Janeiro

La ville de Volta Redonda collecte aujourd'hui 5 600 tonnes de déchets chaque mois, la moyenne quotidienne par habitant étant alors supérieure à 700 grammes. De cette masse, près de 600 tonnes (11%) sont recyclées, les 5 000 tonnes restantes étant déversées jusqu'en 2013 dans la décharge municipale, sont aujourd'hui neutralisées dans le CTRS-BM. Depuis l'accord avec la ville voisine de Barra Mansa et le gouvernement *estadual* dans le cadre du PERS, Volta Redonda a commencé à développer, en contrepartie, un programme de collecte sélective et de recyclage, couvrant la moitié des cinquante-quatre quartiers de la ville, ramassant 15% des déchets recyclables de la commune, pour les expédier ensuite vers l'une des trois coopératives de *Catadores* du territoire. Formellement, l'objectif des gestionnaires municipaux est de parvenir à recycler 2 000 tonnes de déchets chaque mois, de façon à intégrer le service de base de collecte d'ordures ménagères et de propreté urbaine aux coopératives de recyclage. Dans la pratique, l'efficacité d'un tel système demeure toutefois encore fragile du fait, notamment, de la précarité des *Catadores* dont les structures sont incapables de traiter de telles quantités de déchets.

Entre 1986 et 2013, Volta Redonda envoyait ses déchets à l'ancienne décharge municipale sans procéder à un quelconque traitement ou imperméabilisation préalable, ce qui a eu pour effet de contaminer les sols et l'eau du bassin du *Rio Brandão* (principal affluent du *Rio Paraíba do Sul* à Volta Redonda). En effet, cette décharge se trouvait à l'intérieur d'une aire de protection environnementale (*Área de relevante interesse ecológico - ARIE*) (voir figure 84), une modalité de l'Unité de Conservation de droit privé prévue par la législation fédérale. Populairement connue sous le nom de *Floresta da Cicuta*, cette zone a été créée en 1985, avant donc que ne s'implante la décharge, et intégrée au patrimoine de la CSN. L'accès au site se faisait par la route reliant le centre-ville à l'autoroute Rio-São Paulo toutefois, la dégradation de celui-ci a conduit les procureurs de la République à prononcer la cessation définitive des activités de la décharge.

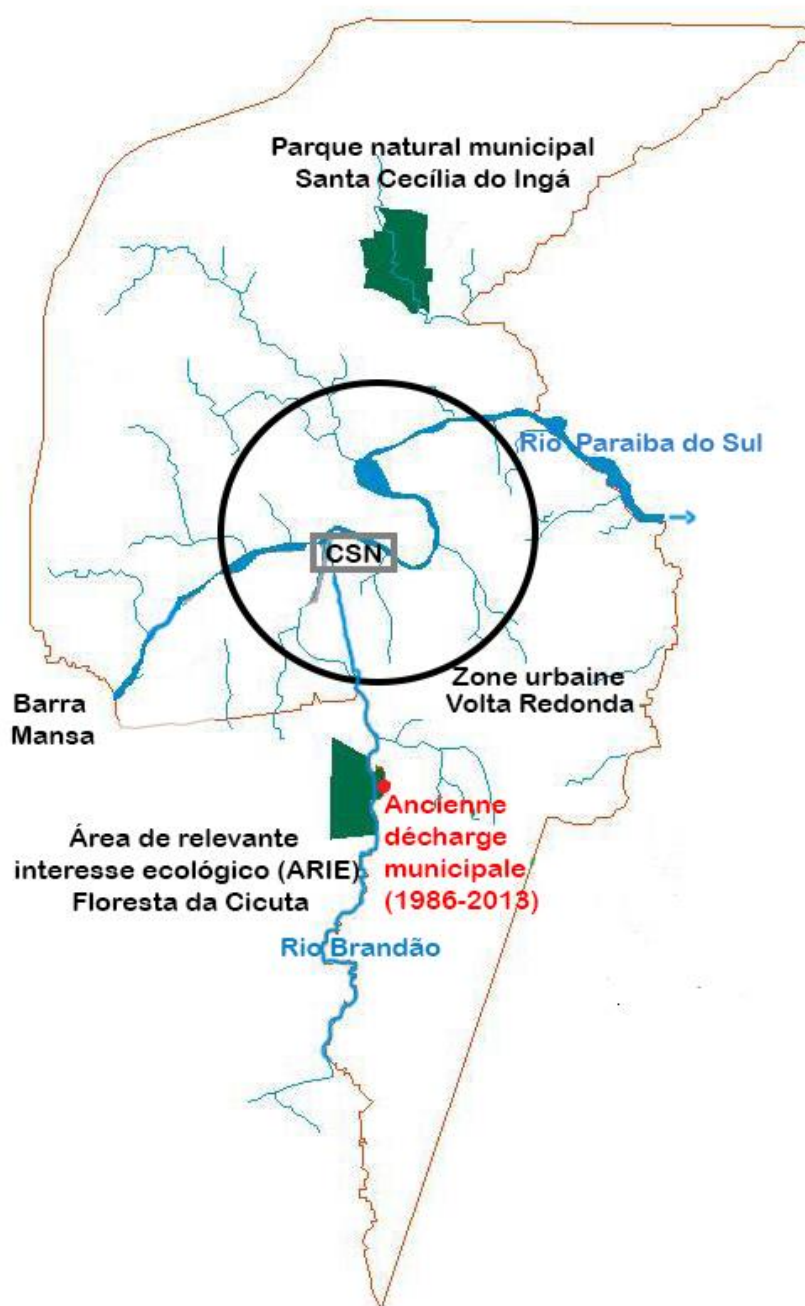


Figure 84: Carte. Municipalité de Volta Redonda. Réalisation : Marcelo Negrão

Entre 1986 et 1992, le site disposait d'une autorisation de fonctionnement octroyée par l'organisme en charge de l'environnement à Rio de Janeiro, la Feema-RJ (aujourd'hui INEA-RJ). Depuis 1993, la Feema n'a plus donné son consentement et la décharge a dû recevoir les déchets municipaux de façon illégale. L'aggravation de la pollution a poussé les procureurs du Ministère Public Fédéral (MPF) à ouvrir, en 2003, une enquête pour crime contre l'environnement. Par ailleurs, des ONGs ont publiquement dénoncé la

responsabilité des gestionnaires locaux concernant l'aggravation du problème au sein d'une aire protégée¹⁰⁸.

Le problème des déchets dans la *Cicuta* s'est alourdi du fait d'autres difficultés environnementales. La déforestation et la prédominance des pâturages extensifs, mal gérés, dans la partie haute du bassin du *Rio Brandão* ont provoqué son envasement lié à la formation de ravins et autres érosions avant même de traverser le centre-ville de Volta Redonda (quartier Vila Santa Cecilia) dans la partie basse dudit bassin et de se déverser dans le *Paraíba do Sul*. En temps de pluies intenses¹⁰⁹, entre les mois de décembre et mars, l'augmentation du niveau du fleuve *Paraíba do Sul* constitue une barrière naturelle au *Rio Brandão*, qui déborde par ce qui serait sa plaine naturelle d'inondation – aujourd'hui totalement urbanisée. Le résultat n'est autre que l'inondation occasionnelle du centre-ville, charriant des déchets et de l'eau contaminée depuis l'ancienne décharge municipale. De fait, sans une solution adéquate, même après sa fermeture, les déchets déposés durant vingt-six années continuent-ils à contaminer le bassin, un passif environnemental qui interfère directement avec l'écosystème local¹¹⁰.

¹⁰⁸ Après quasiment R\$ 12 millions d'amendes et la violation d'un Terme d'Ajustement et de Conduite (*Termo de Ajuste e Conduta -TAC*), les procureurs du ministère public ont demandé la mise en examen d'un ancien maire ainsi que de trois secrétaires municipaux pour acte criminel contre l'environnement par omission.

¹⁰⁹ A Volta Redonda, il tombe en moyenne 1.350 millimètres d'eau par an, répartis de façon inégale. Durant les mois de juillet et août, soit l'hiver dans l'hémisphère sud, les précipitations peuvent atteindre des valeurs proches de zéro. Alors que pendant les mois de décembre, janvier et février, soit en été, elles peuvent atteindre 350 millimètres. En comparaison avec la France, dans la région parisienne il tombe en moyenne 640 millimètres de pluies par an, répartis de manière très égale durant l'année, les valeurs extrêmes étant de 41,2 millimètres en février (min) et de 63,2 millimètres en mai (maxi).

¹¹⁰ Conformément au plan de gestion de l'ARIE – forêt de la *Cicuta* (2016).



Figure 85: Image. Inondation du centre-ville de Volta Redonda, en 2012 (Rio Brandão proche du Paraíba do Sul).

Le fleuve est monté de trois mètres, son lit étant bien devant le véhicule gris. A l'arrière-plan de l'image se trouvent les cheminées de la CSN. Photo : Ana Gerhardt.

Les tentatives locales de création d'un nouveau site d'enfouissement technique sur son propre territoire ont été bloquées à Volta Redonda par la mobilisation des habitants du district de Santa Cruz, opposés à l'installation d'un CTRS proche de la zone urbaine. Etant donné la grande partie de ses terres indisponibles, attachées à l'usine, ou bien situées dans des aires de préservation, Volta Redonda n'a pas trouvé d'espace exempt de tout litige pour créer son propre site de traitement aux normes. Elle a, ainsi, dû recourir à la ville voisine de Barra Mansa, dont le territoire municipal est trois fois plus grand que le sien, afin d'apporter une solution définitive au problème des déchets.

Volta Redonda, une histoire de problèmes environnementaux

Les problèmes environnementaux liés aux déchets ne sont pas les premiers auxquels la ville de Volta Redonda a été confrontée. Le fait d'être la plus ancienne ville industrielle de la vallée lui a permis, certes, d'occuper une position économique privilégiée au sein de l'espace régional, mais elle a également été pionnière en matière de récidive concernant les problèmes environnementaux. La Commission environnementale sud, un collectif d'entités qui vise à défendre le fleuve Paraíba do Sul, affirme que parmi les

trois villes symboles de la pollution au Brésil, Cubatão, Paulínia et Volta Redonda, seule cette dernière n'a pas rompu avec le cycle historique des pratiques environnementales polluantes. En 2016, au cours d'une autre enquête, les procureurs ont menacé de demander à un juge fédéral l'arrêt de la production de la CSN jusqu'à ce que la compagnie ait mis ses cheminées aux normes en matière d'émission de particules fines. Les conflits entre la compagnie, la mairie, les syndicats et les ONG persistent dans la mesure où il n'y a pas d'accord concernant les indicateurs de mesure de la pollution.

Mais c'est dans le quartier de Volta Grande IV qu'apparaîtrait le problème environnemental le plus marquant ces dernières années. Après la privatisation de la CSN, l'aménagement urbain est passé sous la compétence exclusive de la mairie. Les plans d'aménagement des années 1970 sont devenus obsolètes. De nouveaux quartiers, de classes populaires et aisées, sont apparus et ont pris de l'ampleur. Cette nouvelle étape d'urbanisation locale rompt le modèle company-town initial. L'aménagement urbain, auparavant concentré entre les mains des ingénieurs et des militaires, intègre progressivement les nouveaux outils de démocratie et de participation populaire créés par la Constitution de 1988. Ces mécanismes ont contribué à élargir le débat sur les risques environnementaux à Volta Redonda.

Cette ville, comme la ville de Rio de Janeiro, s'est développée sur ses décharges et remblaiements. A titre d'exemple, l'un de ses quartiers les plus densément peuplés a été bâti dans la plaine d'inondation du Paraíba do Sul, aujourd'hui connu sous le nom d'Aterrado ('remblayé'). Après la privatisation, la CSN a cédé quelques-uns des terrains dans la zone urbaine de la municipalité pour la création de nouveaux quartiers populaires, dont le Volta Grande IV. Celui-ci a été érigé sur un terrain qui avait servi de lieu de stockage des scories industrielles entre 1986 et 1999. Du jour au lendemain, les quelques 750 familles qui y vivent, se sont retrouvées dans la presse, locale et nationale, après que le sol a commencé à exhaler une sorte de mousse blanche¹¹¹. Force est de constater que la zone n'a pas subi la décontamination nécessaire qu'elle aurait dû avant de passer du stade de

¹¹¹ Le quartier Volta Grande IV a été construit par la banque publique *Caixa Econômica Federal* en 1998, sur un terrain cédé au syndicat d'ouvriers par la Compagnie Sidérurgique Nationale (CSN). Selon un rapport de la Fondation Oswaldo Cruz (Fiocruz), entre 1986 et 1999, la CSN a déposé environ 6 700 mètres cubes de déchets, tels des acides carbochimiques, du goudron, des huiles en général, de la boue provenant de la station de traitement d'effluents chimiques de l'usine. Le sol est donc contaminé par de l'huile et du goudron, des déchets de laboratoire, du matériel plastique infecté par le chrome et autres déchets issus des canalisations de gaz de cokerie. Les techniciens de la Fiocruz ont détecté, en outre, une contamination des eaux des puits artisanaux due au déversement de déchets dangereux du dépôt, comme le naphthalène, le BTEX, le plomb et le cadmium.

décharge industrielle à celui de zone d'habitation. Les habitants ont créé une association et saisi la justice pour tâcher de trouver une solution.

6.1.2 La solution Barra Mansa

A la suite du scandale ayant touché le dépôt des déchets de Volta Redonda dans une Unité de Conservation, la *Floresta da Cicuta*, le PERS et son programme de modernisation des décharges est venu à point nommé pour sauver la situation entre les deux villes. Celle de Barra Mansa (3 500 tonnes de déchets mensuels, soit 650 grammes par personne quotidiennement) envoyait également ses déchets dans une décharge municipale sans imperméabilisation du sol ou tout autre type de précaution et était, de fait, également devenue la cible des procureurs de la République. Aujourd'hui, la municipalité recycle près de 250 tonnes mensuelles (7% du total) essentiellement par le travail de la plus grande coopérative de *Catadores* du *Médio Paraíba*, la CoopCat.

Grâce à sa disponibilité en terres, Barra Mansa est entrée dans la négociation pour accueillir le nouveau site d'enfouissement régional. Comme à Volta Redonda, des conflits locaux, de propriété et voisinage, ont bloqué l'installation du nouveau site sur le terrain initialement choisi par la mairie, le secteur *Pepita*, sur la route d'Angra dos Reis (route RJ-155). Enfin, l'endroit retenu pour héberger le nouveau site se trouve devant l'ancienne décharge municipale, sur un terrain de près de 200 hectares, sur la route (RJ-157) qui relie la ville de Barra Mansa à celle de Bananal, dans l'État de São Paulo – proche donc de la frontière entre les deux États¹¹². Ce terrain avait été racheté en 2007 par la société Haztec, suite à des négociations avec la mairie locale et le gouvernement *estadual* (la SEA-RJ). Trois ans plus tard, la Haztec a remporté l'appel d'offre l'ayant mise en concurrence avec la filiale brésilienne du groupe français Suez Environnement, elle a alors commencé à bâtir le

¹¹² Le CTRS-BM se trouve entièrement en aval du bassin hydrographique du fleuve carioca, près de la confluence avec le fleuve Bocaina qui, à son tour, se déverse dans le fleuve Paraíba do Sul dans la ville de Barra Mansa.

nouveau CTRS-Barra Mansa à la place d'une ancienne ferme. Le groupe français assure toujours un service de collecte des ordures ménagères et de propreté urbaine dans cette ville. La société Haztec, à son tour, est intégrée aux groupes Foxx et Sintesis, responsables d'autres sites d'enfouissements dans l'État de Rio, dont le CTRS Santa Rosa, dans la région métropolitaine de Rio de Janeiro (voir chapitre 5).

C'est ainsi qu'un partenariat public-privé (PPP) entre l'entreprise Haztec, le gouvernement *estadual* et la mairie de Barra Mansa a été établi pour une durée de 25 ans pour la construction et la mise en œuvre des opérations du CTRS-BM. Les négociations financières et fiscales entre les parties impliquées (voir *Territoires gagnants, territoires perdants, chapitre 5.3.1*) ont permis de créer un plan d'investissements s'élevant à R\$ 12 millions, mis en application dans les mois qui ont suivi l'appel d'offre, permettant d'inaugurer rapidement la nouvelle structure. La garantie contractuelle d'éliminer les déchets de Volta Redonda et Barra Mansa ajoutée aux bénéfices fiscaux consentis par l'État, ont cautionné les investissements privés.

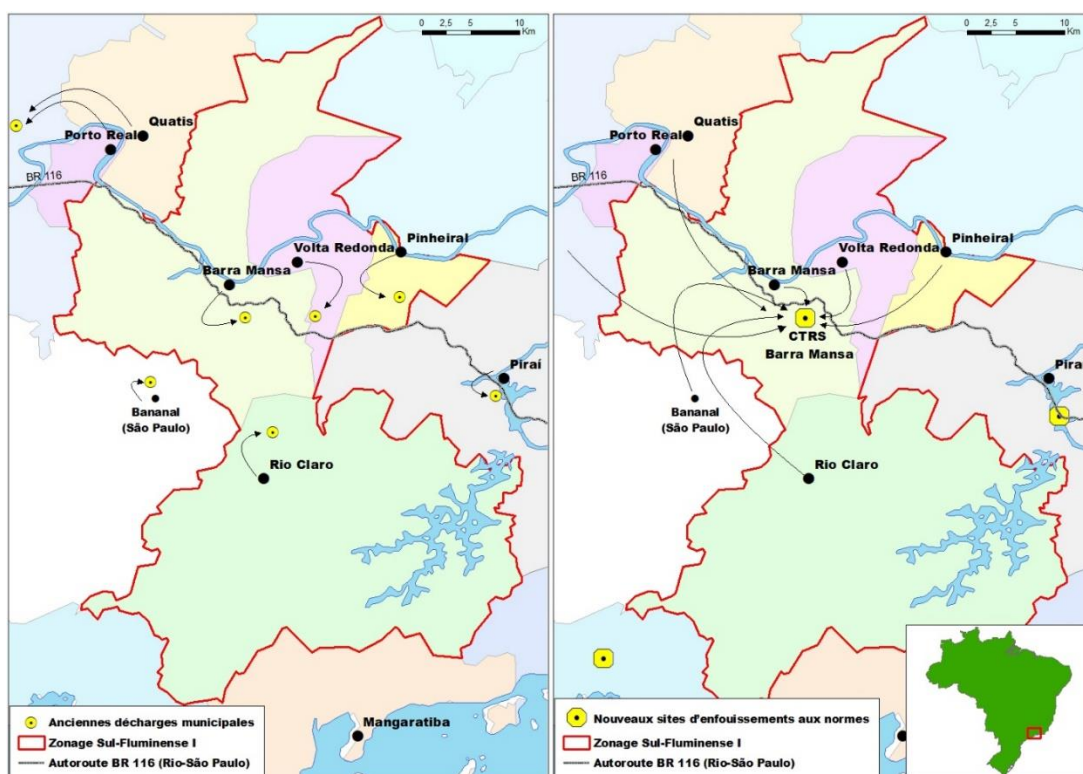


Figure 86: Carte. Localisation anciennes décharges et nouveau CTRS-BM, Médio Paraíba.

Réalisation : Marcelo Negrão.

Le CTRS-BM occupe, aujourd’hui, une place centrale dans la nouvelle gestion des déchets du *Médio Paraíba*. Il neutralise actuellement 950 tonnes de déchets par jour. Les villes de Volta Redonda (190 tonnes) et Barra Mansa (110 tonnes) en sont les principaux dépositaires délivrant un tiers du volume journalier reçu par le site, pour un coût d’élimination variant entre 24,00 R\$ (Barra Mansa) et 39,00 R\$ (Volta Redonda) par tonne (voir les tableaux dans les figures 75 et 77, chapitre 5.3). Par ailleurs, six autres municipalités lui envoient leurs déchets, partiellement ou entièrement. Ce sont : Rio Claro, Pinheiral, Resende, Itatiaia, Quatis et Bananal, cette dernière étant située dans l’État voisin de São Paulo. Une autre partie des déchets éliminés au CTRS-BM vient des grandes entreprises installées dans la région, dont la CSN, le géant du BTP Odebrecht et la Nova Dutra (concessionnaire de l’autoroute Rio-São Paulo).

La superficie totale du CTRS-BM (190 hectares) équivaut à une ancienne ferme, sa capacité d’opération pouvant se poursuivre au-delà de trente ans, à raison de 1 000 tonnes de déchets par jour. Le plan de développement du site prévoit de nouvelles aires d’élimination de déchets, dont les licences environnementales et d’opération seront demandées par étapes en respectant la création d’une ceinture forestière-écologique atténuant les impacts environnementaux et de voisinage. Dans trois décennies, les colonnes de déchets enterrées devraient atteindre 45 mètres de hauteur, recevant l’installation d’un par cet d’un bois. Lors de sa première année d’activité (2013), le CTRS a reçu 500 tonnes de déchets par jour en moyenne, passant à 750 tonnes en 2015 pour atteindre, aujourd’hui, 950 tonnes. Ce site représente un tournant technique et en matière de procédure considérable dans la région. L’utilisation de couvertures d’imperméabilisation du sol en polyéthylène de haute densité (MPAD) ainsi que le recours à des capteurs de flux, ici le lixiviat, sont quelques-unes des innovations apportées par ce nouveau site¹¹³.

¹¹³ Pour mesurer l’efficacité de l’imperméabilisation du sol et celle de la neutralisation des déchets, l’INEA-RJ a déterminé que la société Haztec, par le biais d’un laboratoire externe, procède à des contrôles fréquents de la qualité de l’eau du bassin du *Rio Carioca*, en amont et en aval du CTRS. Il y a trois points d’échantillonnage : avant d’arriver au CTRS, à l’intérieur du site et à la confluence du *Rio Carioca* et du *Rio Bocaina* (à ce dernier point,

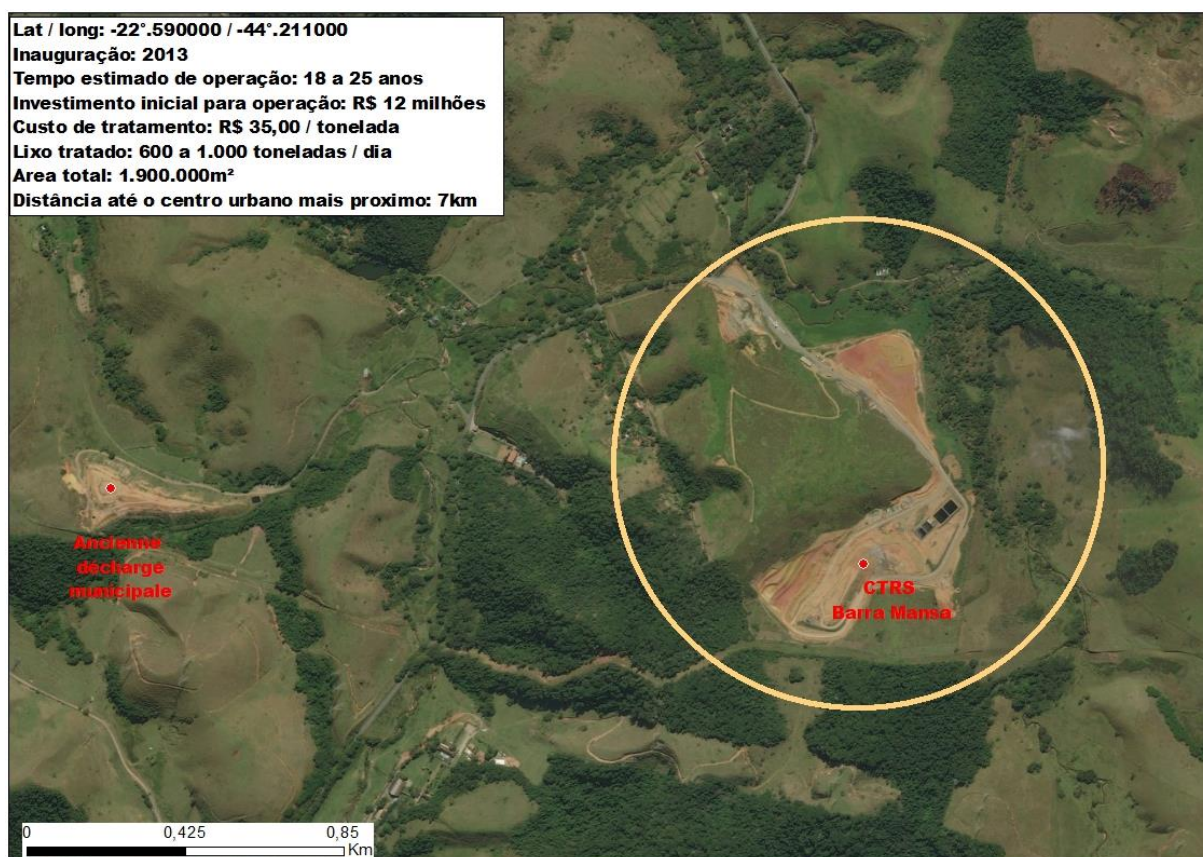


Figure 87: Carte image satellite. Centre de traitement des déchets solides de Barra Mansa.

Réalisation : Marcelo Negrão

Ces innovations introduites dans le cadre du Plan *Estadual* de déchets solides (PERS) vont au-delà de la réduction des impacts environnementaux des décharges elles-mêmes, certes, mais également du CTRS-BM. L'architecture géo-institutionnelle mise en œuvre permet aussi des progrès dans la production de données plus fiables et en matière de transparence : l'introduction de balances pour effectuer des contrôles sur les paiements de la nouvelle décharge a permis de considérer avec précision les volumes collectés en ville, auparavant seulement basés sur des estimations. A cela s'ajoute le contrôle de la flotte des camions-poubelles par GPS, rationalisant les itinéraires et les horaires de collecte.

Une autre dimension des innovations tient non pas aux progrès techniques mais à la responsabilisation du citoyen : par l'installation de points de collecte

l'influence de l'ancienne décharge se fait encore sentir). On aura également veillé à faire un contrôle antérieur à l'installation, afin de disposer de valeurs de référence.

sélective (*Ecopontos*), dans lesquels le citoyen apporte volontairement ses déchets (une tendance également repérée sur d'autres territoires, comme dans la région du Grand Paris, voir chapitre 6.2) et l'inclusion des coopératives dans les *plans municipaux de gestion des déchets solides*, favorisant l'élargissement du rayon d'activité de ces entrepreneurs urbains, agents de grande pénétration des quartiers de la ville.

Enfin, nous notons une tendance irréversible à la pérennisation des actions en cours qui, au-delà des évolutions techniques, doit faire l'objet de négociations entre tous les acteurs du territoire. Le plan de développement du CTRS-BM envisage l'introduction de nouvelles technologies de traitement des déchets et, en particulier, le traitement thermique, grâce à la construction d'un incinérateur capable de produire de l'énergie électrique et thermique pour la ville de Barra Mansa (le plan mentionne des modules industriels pouvant incinérer 250 tonnes de déchets par jour chacun). L'incinération des déchets suscite une vive polémique, particulièrement parmi les *Catadores*, qui voient dans cette alternative une concurrence et une menace à l'offre en matériaux recyclables. Ajoutons que, actuellement au Brésil, l'incinération est quasiment inexistante concernant les déchets non dangereux – elle se limite aux seuls matériaux toxiques ou infectieux (hospitaliers par exemple) et à ceux issus des usines de ciment. Il convient, dans tous les cas, de rappeler que des pays de référence en matière de gestion des déchets et de recyclage, comme l'Allemagne et le Danemark (certes connaissant des contextes assez différents de celui dans lequel évolue le Brésil), ont aussi fait le choix d'incinérer leurs déchets sans que cela n'entre en contradiction avec la massification du recyclage. A ce titre, la société Haztec a obtenu l'une des premières licences au Brésil pour installer et utiliser un incinérateur dans la ville de Barueri, à São Paulo, et envisage d'amener cette technologie dans l'État de Rio de Janeiro à l'avenir.

6.1.3 Un site aux normes et des coopérations renouvelées

Les innovations en cours, certainement irréversibles, sont encore incomplètes, ce qui pose la question de l'équilibre futur entre la gestion du territoire, les nouvelles structures et la partie revenant aux citoyens – et particulièrement aux *Catadores* – de matériaux recyclables. D'un côté, de nouveaux investissements doivent encore être réalisés par des opérateurs privés des services publics : la création d'une station d'épuration pour le lixiviat au CTRS-BM, qui n'est toujours pas terminée quatre ans après son inauguration¹¹⁴, le traitement adéquat du méthane à mesure que la décharge va accumuler davantage de déchets et, par ailleurs, l'expansion des programmes de collecte sélective et de recyclage.



Figure 88: Image. Centre de traitement des déchets solides de Barra Mansa (CTRS-BM).

Photo : Marcelo Negrão

¹¹⁴ Le CTRS-BM a produit entre 20 et 30 mètres cubes de lixiviat par mois en 2016, réinjectés sur le haut des déchets à l'aide d'une pompe qui fait circuler le liquide. De nouveaux bassins de stockage de lixiviat sont en construction afin de pallier la situation. Lorsque les bassins de lixiviat sont pleins, le liquide est transporté dans des camions citernes pour être traités en dehors du site du CTRS-BM. Ce processus de vidange des réservoirs est suivi une dizaine de fois par an. Le lixiviat est traité dans la station d'épuration de la ville de Nova Iguaçu, située à environ 100 kilomètres du CTRS. La construction d'une station d'épuration sur place est prévue dans le plan de développement du CTRS-BM et doit permettre d'utiliser l'eau résultante à l'irrigation des bois qui seront plantés sur l'ancienne décharge municipale ainsi que sur les zones déjà saturées du site lui-même. Dans l'État voisin de São Paulo la réglementation environnementale et d'assainissement permet de connecter les bassins de lixiviat des décharges au réseau public de traitement des eaux usées. Dans l'État de Rio de Janeiro, cette pratique est interdite étant donné que l'infrastructure d'assainissement est réduite et que cela pourrait conduire à une surcharge d'un système déjà insuffisant.

En outre, les questions liées au travail et à l'emploi, peu évoquées, ont été traitées sans grand débat entre les agents du territoire mais pourraient encore devenir un point d'achoppement à l'avenir, particulièrement entre les opérateurs du service et les acteurs associatifs. Les transformations des modes de gestion et des techniques impactent directement la nature du travail effectué. La mécanisation ainsi que l'emploi salarié et spécialisé dans les nouvelles structures de traitement contrastent avec l'entrepreneuriat et le caractère informel des *Catadores* et des coopératives. La fermeture de l'ancienne décharge de Barra Mansa et l'ouverture du CTRS est l'illustration de ces changements. Avant sa fermeture, vingt-trois *Catadores* travaillaient pour la décharge municipale, desquels neufs ont été engagés pour les travaux de construction du CTRS et seulement trois sont actuellement employés sur le nouveau site. Celui-ci compte, aujourd'hui, 44 salariés fixes et 36 intérimaires. Il n'y a pas forcément de contradiction entre la formalisation du travail du *Catador* et l'expansion du travail salarié, mais seulement un espace élargi de négociation et d'action pourrait permettre une transition non conflictuelle et la coexistence des deux.

L'expansion du champ d'action du CTRS-BM au-delà de ce qui a été initialement prévu¹¹⁵, pourra avoir pour conséquence la création d'emplois spécialisés dans la ville de Barra Mansa, privilégiant ainsi un modèle passant par le développement des structures techniques induites par la nouvelle gouvernance territoriale. A leur tour, les *Catadores* et les coopératives opérant autour des décharges municipales dans la région (Resende / Bulhões, Pirai et même Volta Redonda), peuvent jouer un rôle considérable en affinant leurs compétences dans les quartiers, auprès des ménages, lieu par excellence de production de déchets. Par ailleurs, il semble essentiel d'évoquer le cas, non mentionné jusqu'ici, des sites à forte vocation touristique du *Médio Paraíba*, comme Penedo et Visconde de Mauá, qui doivent prendre en compte le facteur

¹¹⁵ Dans le cadre du PERS, les municipalités comme Resende, Barra do Pirai et Itatiaia n'avaient pas initialement planifié d'envoyer leurs déchets à Barra Mansa.

saisonnier et l'adhésion des touristes, hélas moins intense à l'égard des programmes locaux de prévention.

Dans tous les cas, la distance entre certaines villes et nouvelles structures est un nouveau problème qui semble mieux traité à tous les échelons de la gouvernance, car il implique directement les agents du territoire. Ajoutons qu'il paraît s'étendre à d'autres municipalités dans tout l'État de Rio (voire même au-delà), comme pour Resende, Itaperuna, Saquarema, Araruama et Arraial do Cabo, entre autres, qui ont déjà fermé officiellement leurs décharges respectives mais continuent, en pratique, à envoyer une partie de leurs déchets dans ces anciennes structures¹¹⁶.

Cette situation pose un problème quant à l'avenir de la nouvelle politique publique de gestion des déchets, au financement du service et aux limites des nouvelles structures – situation d'autant plus aggravée par la crise financière vécue par l'État de Rio aujourd'hui. En ce sens, la dimension liée à la responsabilisation des producteurs et des citoyens et l'encouragement / formalisation des coopératives de *Catadores* peuvent offrir une issue à la pérennité du programme.

De fait, la fermeture des décharges municipales est une ancienne demande du MNCR (*Movimento Nacional de Catadores de Materiais Recicláveis*), qui prône la formalisation de ces travailleurs en coopératives et associations. Conformément aux directives du PNRS, ces organisations jouent un rôle complémentaire au service de base de la collecte d'ordures ménagères s'occupant plus particulièrement du tri et du recyclage. La fermeture des décharges municipales du *Médio Paraíba* répond donc aussi à cette demande majeure du MNCR. Dans ce contexte, au moins 300 *Catadores*¹¹⁷ récoltent des

¹¹⁶ De fait, entre 2007 et 2013 le nombre de municipalités qui traitaient correctement leurs déchets a fortement augmenté, passant de 4 à 63. Des 70 décharges municipales de l'État, 53 avaient été fermées. Mais au moins 12 d'entre elles ont recommencé à fonctionner depuis 2015, essentiellement dans des municipalités n'ayant pas réussi à créer de nouveaux sites et qui envoyaient leurs déchets à des décharges voisines, augmentant ainsi leurs coûts de transport. Certaines parmi elles, comme Búzios, ont déjà déclaré publiquement qu'elles ne pourraient pas assumer très longtemps ces coûts de traitement à des CTRS d'autres villes éloignées.

¹¹⁷ Selon nos propres estimations établies sur le terrain.

déchets dans toutes les décharges de la région, qui, en plus de ceux qui procédaient à la collecte en pratiquant le porte à porte et dans les coopératives, avoisineraient les 5 000 dans les 12 municipalités du *Médio Paraíba*. Les 23 qui étaient basés à l'ancienne décharge de Barra Mansa s'ajoutent aux 60 autres ayant perdu leur travail avec la fermeture de la décharge de Volta Redonda.

Par ailleurs, dans la ville de Barra Mansa opère la plus grande coopérative de *Catadores* de la région, la CoopCat (*Cooperativa mista de Catadores de Materiais de Barra Mansa*) qui, possédant un atelier dans le centre-ville, traite les déchets collectés par le programme de collecte sélective municipal, assuré par l'opérateur de service de base, la société VEGA Ambiental (filiale de la compagnie française Suez Environnement). La CoopCat recycle près de 250 tonnes de déchets et emploie une soixantaine de *Catadores* (48 emplois fixes et 12 intérimaires)¹¹⁸.

A Volta Redonda, le service de collecte d'ordures ménagères et de propreté urbaine a été confié à l'entreprise Multi-Ambiental, qui ramasse et transporte 5 600 tonnes de déchets chaque mois. Ainsi qu'à Barra Mansa, cette entreprise est en charge du programme local de collecte sélective et renvoie 600 tonnes de déchets recyclables aux trois coopératives de *Catadores* de la municipalité (*Cooperativa Cidade do Aço, Folha Verde* et *Reciclar*). Les 5 000 tonnes restantes sont envoyées au CTRS-BM. Chacune de ces coopératives dispose d'un atelier cédé par la mairie et de quelques machines (tapis de tris et presse mécanique) occupant près de 120 personnes sur un poste fixe et 40 autres en emploi intérimaire. Au contraire des *Catadores* des anciennes décharges, ceux-ci travaillent essentiellement dans les ateliers et à la collecte en faisant du porte à porte.

La coopération entre les mairies de Volta Redonda, Barra Mansa et les *Catadores* s'est renforcée à partir de leur inclusion dans les programmes municipaux de

¹¹⁸ La CoopCat recyclait même les déchets de l'ancienne décharge municipale ; certains des 23 *Catadores* qui travaillaient dans cette structure sont actuellement employés par la CoopCat.

collecte sélective. Le revenu de ces travailleurs peut atteindre R\$ 1 200 (1,5 SMIC brésilien), mais la vente est encore faite de façon aléatoire en fonction des prix proposés par les intermédiaires et les gros ferrailleurs, ainsi que par la valeur ajoutée créée par la coopérative (déchets vendus en ballots, flocons de plastique ou à l'état brut). Les revenus des *Catadores* provenant exclusivement de la vente des matériaux sont, de fait, encore très instables.

A titre d'exemple, à Volta Redonda, les trois coopératives, situées dans différents secteurs de la ville, permettent le recyclage de plus de 10% de tous les déchets municipaux traités par les quelques 200 *Catadores* y étant employés (dont certains ne sont pas engagés dans des coopératives). Même si l'intégration des *Catadores* a été fait grâce à la mairie locale, qui les a aussi apportés du matériel nécessaire au travail, ils ne sont toujours pas payé pour ce service de traitement des déchets – comme les entreprises classiques le sont. Nous nous demandons toutefois si cela va perdurer dans le temps ? Dans le cas où la réponse serait affirmative, quel espace auraient les autres *Catadores* isolés, qui opèrent dans certains lieux reculés de la ville et entretiennent des liens avec les habitants des quartiers, ramassant les matériaux avant le passage des camions du service officiel ?¹¹⁹

Le succès relatif de Volta Redonda dans la compétition pour l'organisation de l'espace régional a été reconnu récemment lorsque la municipalité a été élue « la plus efficace du Brésil »¹²⁰ parmi celles du pays comptant plus de 100 000 habitants, ayant été jugée sur des critères tels l'éducation, la santé, le système sanitaire et les finances. Bien qu'il faille relativiser l'importance de tous les classements établis, Volta Redonda a réussi à atteindre cette position d'efficacité maximale grâce à la fermeture de sa décharge municipale publique non contrôlée, à la mise en place d'un plan de recyclage et à l'inauguration de

¹¹⁹ A Volta Redonda, les études préliminaires menées dans le cadre du plan municipal de gestion des déchets solides soulignent que plus de cent tonnes seraient encore recyclées à la main par des *Catadores* isolés.

¹²⁰ Classement d'efficacité des municipalités (*Ranking de Eficiência dos Municípios -REM-F*) 2016 réalisé par l'institut *DataFolha* et par le journal *Folha de São Paulo*.

sa station d'enfouissement des eaux usées (ETE, en portugais) au bénéfice, notamment, des eaux du fleuve *Paraíba do Sul*.

L'implication des secteurs public, privé et associatif dans un espace de négociation en termes de déchets, a introduit des améliorations qui vont au-delà de la technique et qui atteindront leur point culminant avec le changement de position des gestionnaires locaux, particulièrement en matière d'environnement. Si pendant longtemps la ville de Volta Redonda a été marquée par les impacts négatifs de l'industrie et de l'urbanisation sans se préoccuper de l'environnement, les politiques écologistes introduites au niveau de l'État, et particulièrement par le PERS, ont provoqué un changement substantiel dans la manière de traiter les déchets, élargissant le partage des responsabilités au sein de la vallée du *Médio Paraíba*.

6.2. LES NOUVEAUX TERRITOIRES DU GRAND PARIS

Nous poursuivons notre tentative de regard croisé en nous penchant cette fois sur la réalité parisienne. Nous avons mené un travail de terrain, en 2014, limité, mais qui nous a permis de comprendre divers aspects de l'organisation territoriale française en particulier le recouvrement de compétences des organismes chargés du traitement des déchets.

Le Grand Paris devient une réalité à travers des multiples rouages et, avec cette nouvelle structure d'importantes recompositions territoriales sont mises en place, notamment en matière de transport, de logement et de services communs. Le Grand Paris Aménagement est un établissement public créé en 2015, avec un Conseil d'administration de 24 membres, 12 des collectivités territoriales et 12 de l'État. Il fonctionne comme un opérateur foncier et d'aménagement, il a été certifié ISO 9001, 14001 et au niveau européen EMAS (*European Management and Audit Scheme*).

La métropole du Grand Paris, institué en 2015, est davantage une instance de concertation et cohésion spatiale. Elle comprend 126 membres : Paris, les 123 communes de petite couronne¹²¹, plus Argenteuil (95) et Paray-Vieille-Poste (91). La commune de Paris perdra une partie de ses compétences et de ses ressources, car c'est la métropole qui versera à chaque commune, dans le cadre d'un pacte financier et fiscal, adopté à la majorité des 2/3 du conseil de la métropole, une attribution de compensation et une dotation de solidarité communautaire. C'est donc une figure nouvelle dans la structure administrative française ; une démarche qui n'a pu être mise en place au Brésil après la définition des aires métropolitaines. De fait, si Rio de Janeiro possède une coordination métropolitaine, elle n'a pas de véritable instance de gouvernance au niveau des *municipios* qui composent sa région métropolitaine.

¹²¹ Elle a, parmi ses compétences, l'adoption d'un Plan Climat-Energie territorial et la valorisation du patrimoine naturel et paysager.

La loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), relative à la Métropole du Grand Paris, a été définitivement adoptée en février 2017. Elle vise à clarifier les compétences des différents échelons territoriaux (régions, départements, intercommunalités, communes) les faisant évoluer en précisant, l'organisation et les contours des domaines d'action de la future Métropole du Grand Paris et des Etablissements Publics Territoriaux qui la composeront. Une fusion des communautés d'agglomération) s'opère pour répondre au critère de plus de 300 000 hab.

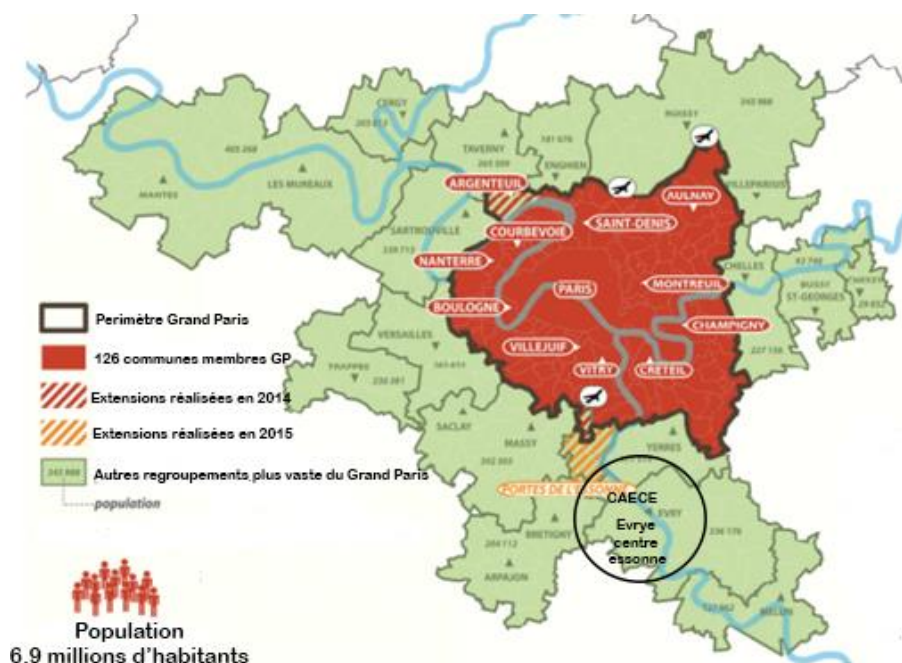


Figure 89: Carte du Grand Paris.

Extrait : Mairie de Paris.

6.2.1 Evry Essonne, de la ville nouvelle à la Communauté d'Agglomération

La Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne a d'abord été un syndicat d'agglomération nouvelle entre 1985 et 2001 avant de devenir une Communauté d'Agglomération jusqu'en 2015 quand elle fut intégrée dans une structure plus vaste du Grand Paris, la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud, Seine-Essonne-Sénart avec 16 communes.

Au moment de nos enquêtes (2014), la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne (CAECE) était composée de six communes à la confluence du bassin essonnien et de la Seine, traversée par l'A6 : Evry, Ris-Orangis, Courcouronnes, Bondoufle, Lisses et Villabé, et regroupait au total 116 400 habitants. Elle se trouvait sous la présidence d'un élu et sa gouvernance émanait d'un Conseil Communautaire composé de 57 élus avec un budget qui s'élevait à 49 millions d'Euros.

Commune	Superficie ha.	Population	Population quartiers prioritaires
Evry	833	53 000	32 000
Ris-Orangis	871	26 800	10 200
Bondoufle	676	9 200	-
Lisses	1040	7 450	-
Courcouronnes	437	13 700	9 000
Villabé	456	5 200	-
Total	4 313	116 400	51 200

Figure 90: Tableau. Population CAECE. Source INSEE 2012

L'avènement de la « Ville Nouvelle » en 1965 marqua une période de grandes transformations pendant laquelle « Evry » verra le jour et changera radicalement l'usage et l'occupation du sol de son territoire. Il s'agit de décongestionner le centre de Paris et offrir aux habitants des équipements publics et des emplois à une trentaine de kilomètres de la capitale pour éviter l'extension des « banlieues dortoirs » et retenir les habitants près de leurs logements

Un tissu urbain fortement contrasté

La préfecture fut inaugurée en 1971 et Evry devint un véritable laboratoire d'urbanisme : les architectes et les urbanistes y conçoivent de nouveaux arrangements fonctionnels et paysagers entre services, logements, emplois. La question des transports reste très importante et à l'horizon 2020, un Tram Express reliera Massy à Évry en 39 minutes, en passant par 13 communes. Autour de ce chantier, l'Agglomération Grand Paris Sud prévoit la requalification des espaces publics à Courcouronnes et Évry

Riche en patrimoine et en architecture, ce territoire connaît des recompositions

permanentes et d'importantes évolutions sociologiques notamment par le fait qu'il accueille de plus en plus de populations mobiles, précaires et pauvres.

Ce territoire, « laboratoire d'urbanisme » après les années 1970, possède une morphologie urbaine et des usages du sol caractéristiques de territoires récemment aménagés. Créé pour accueillir une population de jeunes actifs, ce mouvement n'a cessé de s'amplifier. Le territoire a été planifié pour avoir une vie indépendante dans le même temps qu'il s'intègre à la ville-centre de Paris. Pour cette raison, la ville comporte densités démographiques assez contrastées en fonction des types d'habitat et d'activités.

La carte dans la figure 91 nous montre certains aspects sur la morphologie urbaine et notamment les principales catégories d'utilisation du sol : immeubles d'habitations à loyers modérés, habitat pavillonnaire, usages hybrides, zones d'activités industrielles, artisanales et commerciales, ainsi que des véritables espaces vides, consacrés à la conservation de la nature et à l'agriculture conventionnelle (dans les limites de la zone urbaine).

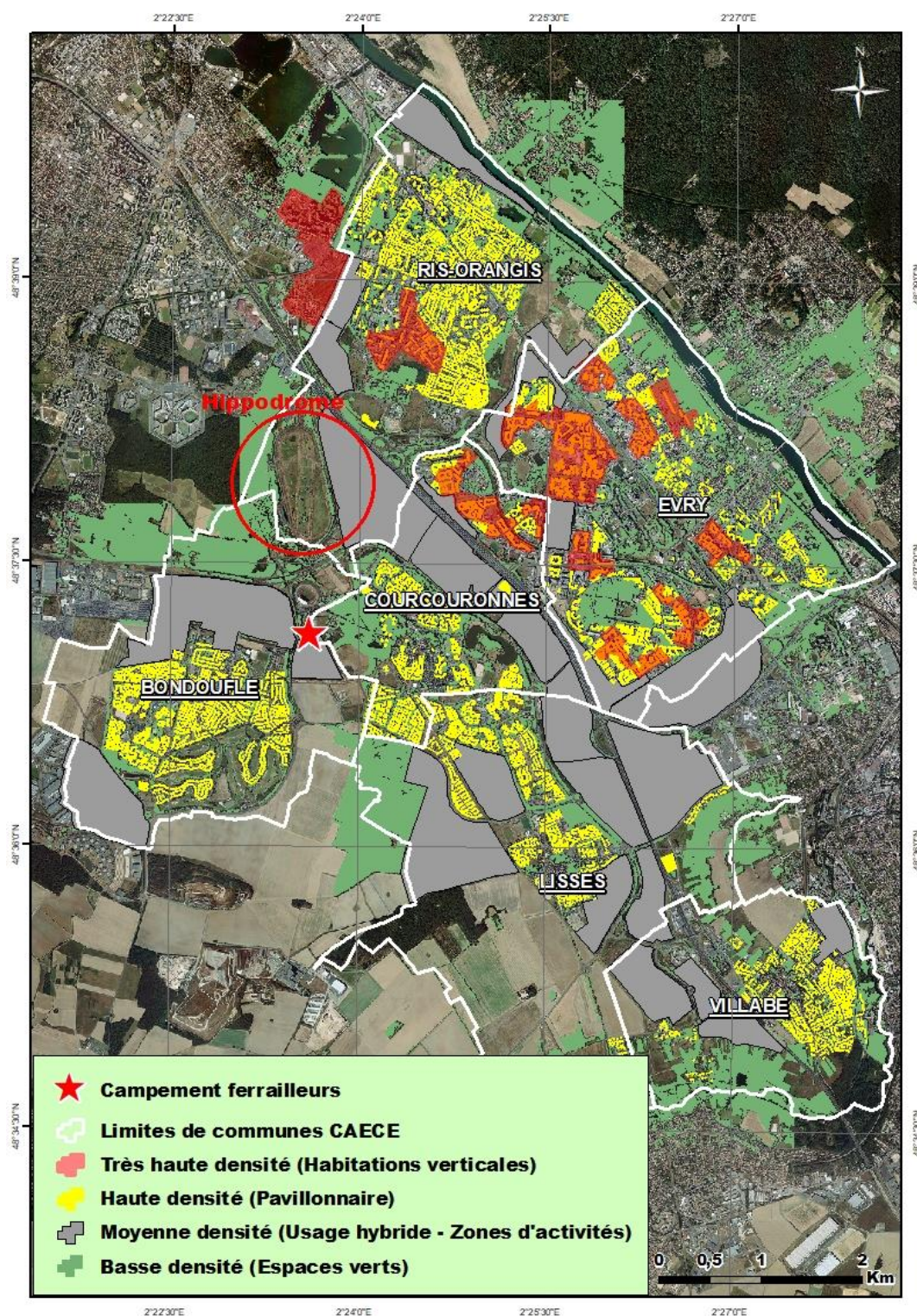


Figure 91: Carte. Densité urbaine dans la CAECE.

Sources : Observatoire de l'Habitat, INSEE, IGN. Montage : Marcelo Pires Negrão

Des quartiers prioritaires de la politique de la ville

Devenant territoire d'accueil pour des populations fragilisées, l'Essonne est entrée

dans les programmes prioritaires de la politique de la ville qui a délimité des quartiers devant recevoir en priorité des investissements publics, comme l'indiquent la carte et le tableau ci-dessous extraite du « Contrat Ville 2014-2020 » de l'Agglomération Evry Centre Essonne

	Population	Jeunesse (moins de 25 ans dans la population)	Ménages de 5 personnes et +	Allocataires (+ de 50% du revenu familial)
Champtier du Coq Courcouronnes	9 021	45%	28%	31%
Les Aunettes - Evry	5 990	45%	31%	22%
Les Passages - Evry	2 213	44%	26%	24%
Les Epinettes - Ev	6 553	47%	33%	NC
Champs Elysées- E	2 323	39%	21%	27,5%
Petit bourg - Evry	3 059	34%	23%	24%
Le Parc aux Lièvres - Evry	3 127	42%	24%	27
Pyramides / Bois sauvages - Evry	12 722	39%	21%	25%
Le Plateau (Ris Or)	10 278	38%	19%	27%

Figure 92: Tableau. Profil social des quartiers prioritaires dans la CAECE.

Source : Contrat Ville 2014 – 2020 CAECE.

Les quartiers prioritaires de la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne

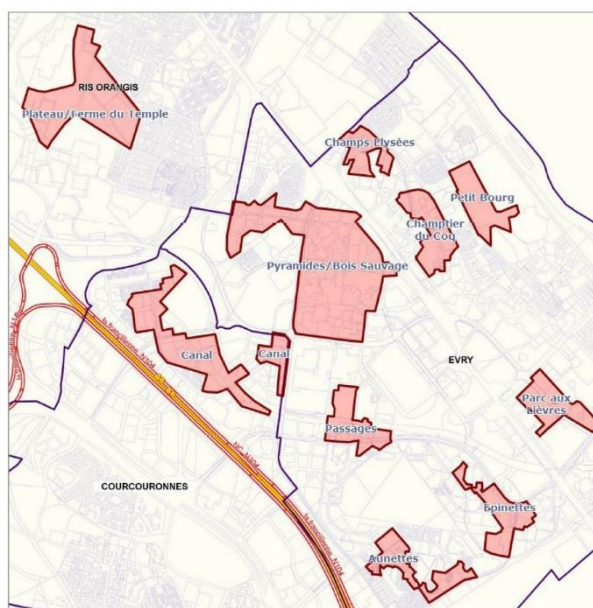


Figure 93: Carte des quartiers prioritaires à Evry Centre Essonne.

Extrait du « Contrat Ville 2014 – 2020 ». Reproduction.

Auteur : Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne

Les nouveaux contrats de ville remplacent les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) et se proposent d'associer davantage d'acteurs pour réduire les inégalités mettant en place un dispositif de veille active. Ces quartiers de la politique de la ville qui ont la pauvreté comme dénominateur commun, totalisent 1,6 millions de personnes en Ile de France, soit 13% de la population régionale, 12% de la population de l'Essonne et 40% de celle de Seine-Saint-Denis. La part des résidents de nationalité étrangère est plus élevée ainsi la part des familles nombreuses (ménages de 5 personnes ou plus). Devant l'ampleur des problèmes sociaux, les politiques publiques planifient faisant interagir les acteurs locaux notamment à partir des principes et des initiatives de l'économie circulaire.

La carte révèle l'hétérogénéité du tissu urbain des six communes de la CAECE marqué par des différentiels d'occupation importants, la ville d'Evry exerce une certaine centralité sur le territoire. Elle est expliquée non seulement par sa démographie mais aussi par la concentration d'équipements urbains, ce qui aboutit à une verticalisation (gain d'échelle) et à une densification de la mise à disposition des services urbains. Le contraste entre la gestion des services dans les espaces vides et dans les espaces denses est souvent souligné ainsi que le révèle le témoignage de l'un des chargés des services urbains et de propreté de la collectivité locale qui nous permet d'illustrer les réalités du problème de la gestion des déchets dans ces zones à haute densité de population :

on a un territoire qui est très difficile ou en tout cas on a une population qui n'a pas encore acquis tous les gestes de tri voir même qui n'a pas acquis les gestes basiques de gestion des ordures ménagères à savoir un sac poubelle ça va dans une poubelle et non pas à côté de la poubelle (...)avant de trier, il faut savoir déjà jeter ses déchet (Interview réalisé par Julien Deniard).

Les « espaces vides » pèsent également dans la gestion du territoire en raison de leur importante étendue, puis d'un aménagement et d'une sécurité nécessaires à prendre en charge. Les coûts deviennent d'autant plus

considérables si on les rationalise comme des « dépenses par habitant ». Notre interlocuteur poursuit d'ailleurs sur cette question :

La politique déchets, il y a 15 ans, on la construisait en se disant c'est bien il faut faire du social, il faut faire du réemploi, il faut trier donc on y va un peu tout azimut. Aujourd'hui on se dit avant tout : c'est la crise donc on économise et on ne fait pas de chose qui nous coûte même si c'est bien pour la planète, si cela nous coûte trop cher, on ne fait pas.
(Interview réalisé par Julien Deniard).

Ce genre de situation de désintérêt pour la gestion des déchets engendre de nombreuses conséquences environnementales, notamment sur les espaces moins denses démographiquement. Dans le cas de la CAECE, d'importantes friches existent, la plus notable étant celle de l'Hippodrome (1973-1996) fermé depuis une vingtaine d'années et que l'on ne parvient pas à reconvertir. L'État ne parvient plus à contrôler ces espaces qui deviennent le domaine de l'informel (comme nous verrons par la suite).

6.2.2 Les échelles emboîtées de la gestion et du recyclage des déchets

Comme l'indique Christian Grataloup (2007), même si une échelle d'analyse peut sembler globalement pertinente pour l'appréhension d'un phénomène, il convient de se demander si à l'intérieur de celle-ci, « *les logiques sont homologues aux différents niveaux* ». L'émergence d'autres niveaux de gestion des territoires, emboîtés dans les processus de centralisation et décentralisation, apparaît dans notre cas d'étude corroborant une observation effectuée au niveau national et mondial.

A partir des années 1970, afin de moderniser la gestion des services urbains, différents niveaux de la gestion administrative du territoire prennent en charge la compétence de la mise en place de ces entités (que rendent les services urbains). Les villes connaissent des mutations importantes, notamment en

termes de paradigme de gestion et en particulier pour la gestion des déchets avec la notion de développement durable qui vient s'ajouter au paradigme hygiéniste. Les injonctions de rationalisation de la gestion urbaine énoncées par les institutions internationales et la circulation de modèles, comme le FMI, puis l'exemple donné par certaines villes comme New York, relancent le débat en région francilienne. A partir des années 1990 et 2000, d'une part, les réformes s'approfondissent et on constate l'intervention d'acteurs d'horizons diversifiés, d'autre part et de manière simultanée, la législation sur la gestion des déchets devient toujours plus précise, avec une définition des attributions de chaque niveau.

Les questions de gouvernance territoriale sont constamment présentes, faut-il prendre acte de la fragmentation croissante des agglomérations et laisser le choix aux électeurs qui approuvent ou désapprouvent les politiques publiques par le vote ? Ou, à l'inverse, faut-il découper de nouveaux les territoires de l'action pour parvenir à des niveaux plus étroits aux réalités « Transjuridictionnelles » urbaines ?

La CAECE a mis en place une politique de déchets sur l'ensemble de la communauté d'agglomération comportant trois axes stratégiques : la maîtrise des coûts, la maîtrise de la santé et de la sécurité des agents puis, la maîtrise des impacts environnementaux. Dans le contexte général du développement des technologies et des filières de valorisation, une approche « globale » de la gestion des déchets s'impose, il s'agit de réduire leur production et d'augmenter leur valorisation. Comment se fait l'insertion des axes stratégiques déterminés localement dans une approche définie de plus en plus à un niveau global ? Comment concilier les échelles et les principes de gestion ? Comment valoriser et optimiser la collecte sur les territoires ? Le développement d'un Syndicat Intercommunal au sud du Grand Paris constitue un exemple de réponses à ces défis.

Le syndicat intercommunal Siredom

En effet, les six communes de l'Agglomération sont adhérentes au **Siredom**, le Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Energie par les Déchets et Ordures Ménagères de l'Essonne. Ce syndicat créé en 1957 à l'initiative de 9 communes a pris de l'ampleur. Il compte aujourd'hui 140 communs membres, réparties en Essonne et Seine-et-Marne (775 000 habitants), ce qui en fait le deuxième syndicat intercommunal de traitement des déchets ménagers et assimilés en France, fonctionnant **avec 99 agents en 2016**.

Ce syndicat a suivi les étapes de la modernisation du secteur : en 1993, le tri sélectif est progressivement mis en place ; en 1999, le Centre Intégré de Traitement des Déchets (CITD) de Vert-le-Grand où s'opère l'incinération, est ouvert ; puis en 2002, l'Ecosite Sud Essonne d'Etampes. En 2004, le SIREDOM reprend la gestion des déchèteries départementales et communales et il crée en 2005 son propre Réseau de déchèteries. En 2011, il parvient à valoriser 90% des déchets collectés dont 41 % de valorisation matière et 48 % de valorisation énergétique.

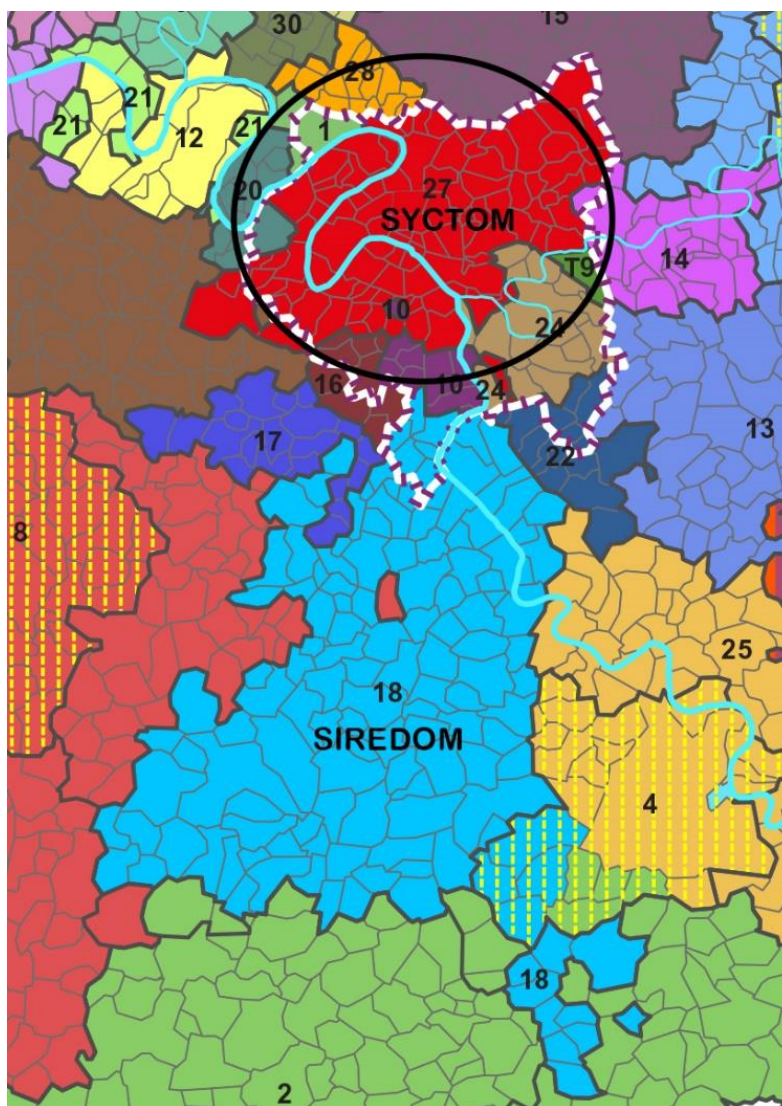


Figure 94: Carte des aires de compétences des syndicats mixtes d'ordures ménagères du Grand Paris.

Extrait : ORDIF, 2017.

Le syndicat délègue à *Europe Services Déchets*, ESD, les opérations de ramassage, dans un climat assez tendu, la concurrence semble rude pour obtenir ces concessions de services publics, notamment face à Derichebourg. En juin 2016, des grèves éclatent, en particulier sur le site des camions-bennes de Wissous.



Figure 95: Image. Centre de stockage Vert-le-Grand, Siredom. Photo : Marcelo Negrao

Le SIREDOM, agence Sud-Francilienne de Valorisation des Déchets, travaille en concertation avec le SYCTOM, l'Agence métropolitaine des déchets ménagers, pour avancer sur les problématiques de mutualisation des moyens et mener une réflexion sur les équipements structurants de long terme (unités d'incinération, centres de tri et centres de méthanisation) de l'aire métropolitaine pour être en adéquation avec les mutations de l'organisation territoriale du Grand Paris. Une nouvelle cartographie se dessine, on y voit la mise en œuvre de partenariats élargis pour optimiser les capacités de traitement des déchets, l'équipement des territoires en déchèteries, l'extension des réseaux d'éco-centres, de sites d'apport volontaire, de bornes textile¹²²... Tous ces lieux de dépôt font l'objet de modernisation régulière. Par ailleurs les encouragements au tri auprès des habitants sont sans cesse relancés.

¹²² "**Le Relais**", leader de la collecte et de la valorisation textile en France, a implanté des bornes textiles sur l'ensemble du territoire. Cette association qui emploie des personnes peu qualifiées en situation d'exclusion, est un acteur majeur de l'économie solidaire. Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix dans les 73 boutiques **Ding Fring** du Relais ou destinés à l'export, ceux qui ne peuvent plus être portés sont recyclés pour la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie, ou la fabrication d'isolant Métisse.

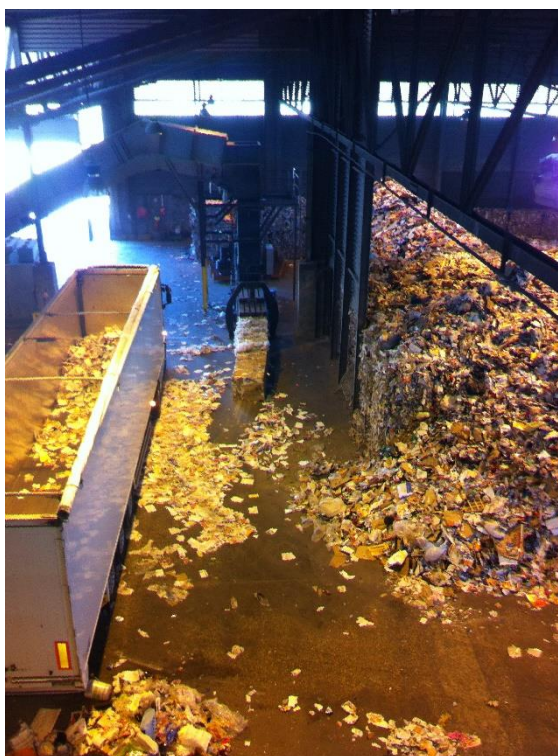


Figure 96: Image. Centre de tri Vert-le-Grand, Siredom.

Photo : Marcelo Negrão

Parmi les nouvelles actions : les ordures ménagères feront fonctionner, dès janvier 2019, le chauffage urbain d'Evry, Courcouronnes, Lisses et Bondoufle. Il y eut huit années de négociations techniques et financières pour mettre d'accord les élus de l'agglomération d'Evry Centre-Essonnes et que le nouveau schéma directeur du réseau de chaleur soit adopté, actant le nouveau mode de chauffage urbain, basé sur les énergies renouvelables. Le Siredom en sera l'alchimiste qui transformera et valorisera les 210 000 tonnes d'ordures ménagères qu'il collecte et incinère chaque année en récupérant la chaleur des deux fours sous forme de vapeur. L'investissement pour changer les turbines s'élève à 11 millions d'euros. Dès aujourd'hui l'incinération des ordures dans **l'usine de Vert-le-Grand** permet déjà de fabriquer de l'électricité. Le site s'autoalimente et le Siredom revend 80% de sa production à EDF. C'est selon ce même principe que le syndicat vendra demain de la chaleur à l'agglomération d'Evry.

Le SIREDOM étend à la fois son aire d'action et ses domaines de compétence, trouve sa place dans les instances d'une aire métropolitaine parisienne elle-

même en extension-restructuration. Il agit sur son territoire comme garant de la mise en œuvre de politiques publiques dans les domaines du traitement des déchets, de l'énergie renouvelable, du développement durable, de l'économie circulaire. Comment dynamiser le secteur et enclencher le cercle vertueux de l'économie circulaire ?



Figure 97: Carte des communes adhérentes au Siredom et équipements sur le territoire

Extrait : www.siredom.com. Manipulation : Marcelo Negrao

Les activités d'économie sociale et solidaire

Il est un domaine qui permet à la fois de valoriser les déchets et de dynamiser le tissu urbain, celui l'Economie Sociale et Solidaire, ESS. La branche «

coopérativisme populaire » est très en vogue au Brésil, alors qu'en France l'ESS fait plutôt référence aux secteurs de l'insertion sociale, ceux-ci auxquels on rajoute la dimension solidaire correspondent bien à une nouvelle dynamique démocratique dans l'économie soulignée par Jean-Louis Laville (2013). Ce secteur en forte croissance représente déjà un emploi sur 10 en France.

Selon l'INSEE, le territoire de la Communauté d'Agglomération Evry-Centre-Essonne totalise 332 établissements de l'Economie Sociale et Solidaire, une moyenne par habitant supérieure à la moyenne nationale. Nous avons cherché à savoir dans quelle mesure le recyclage représentait leur cœur d'activités ? L'hypothèse étant que, comme au Brésil, elles se consacrent souvent à ce type de réalisation ; or, en France, elles sont davantage orientées vers des productions artistiques, de formation et de prévention.

La représentation cartographique de ces établissements ESS (Coopératives, Mutuelles, Associations) montre qu'ils se concentrent dans les endroits les plus denses de l'Agglomération et singulièrement dans la ville d'Evry, 50 % des établissements y sont basés, (cartes numéro 2 et 3, ci-dessous :

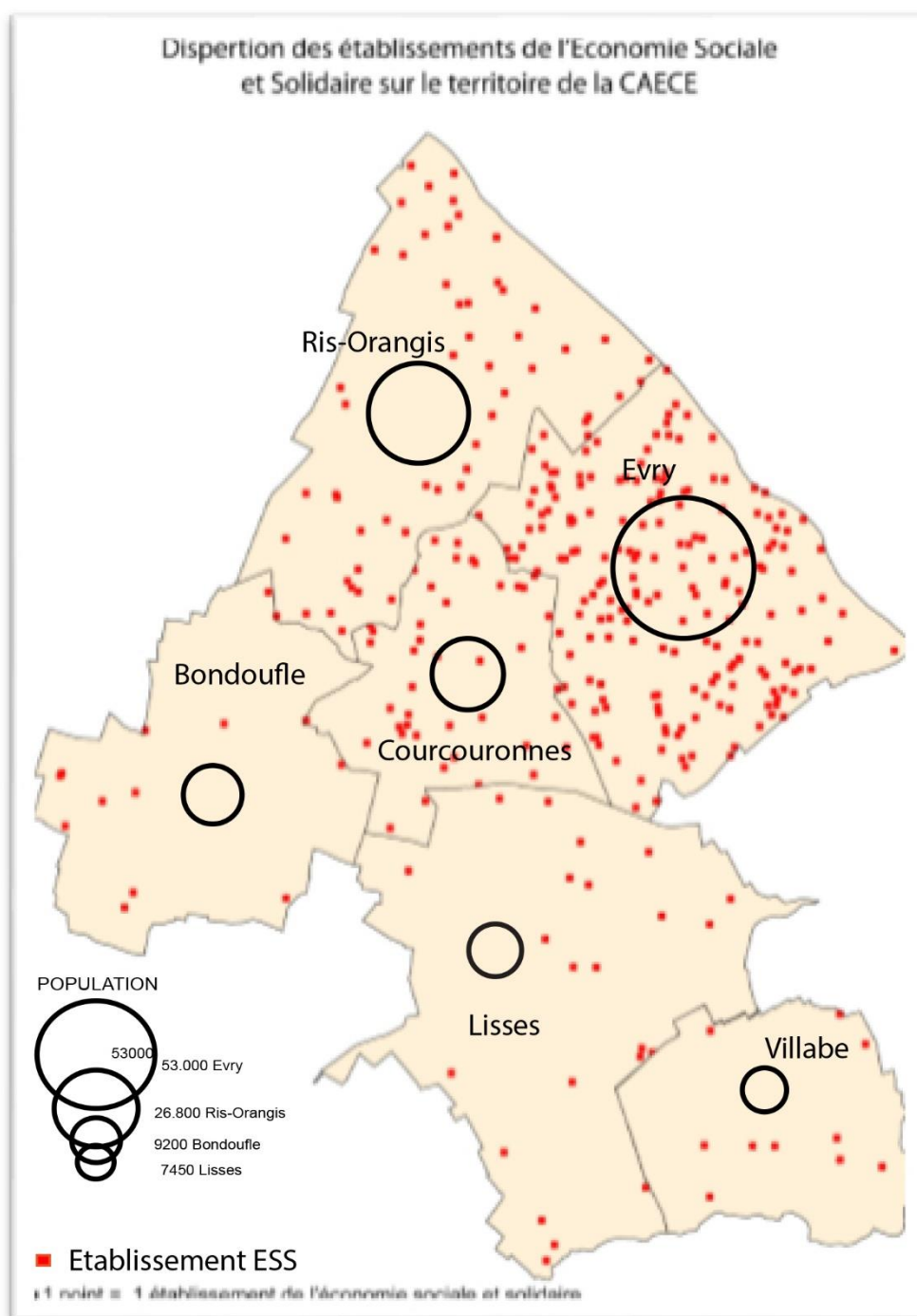


Figure 98: Carte dispersion des établissements d'Economie sociale et solidaire dans le territoire de la CAECE.

Données : INSEE / Travail de terrain. Réalisation : Marcelo Pires Negrão

Les informations fournies par le recensement de l'INSEE prennent en compte toutes les catégories d'établissements de l'ESS, des grandes sociétés mutuelles aux petites associations, ces dernières sont majoritaires à 88%.

Afin de mieux comprendre le profil et l'action des OEES sur ce territoire, nous avons travaillé sur un échantillon de 35 établissements choisis après leur participation au *speed meeting business* réalisé à l'occasion des festivités du mois de l'ESS, en décembre 2014. Ces 35 établissements se trouvent parmi les plus actifs au sein de l'ESS sur le territoire.

Le premier résultat révélé par nos données de terrains, éclaire notre analyse du domaine d'intervention des OEES. La majeure partie de ces établissements n'intervient pas dans un secteur spécifique, mais plutôt dans un contexte plus généraliste. Il s'agit d'associations spécialisées dans l'accueil, le conseil, la formation et l'accompagnement dont l'objectif principal est la réinsertion par l'activité économique à travers des partenariats avec des entreprises et des employeurs du marché privé (hors ESS).

Parmi les 35 établissements recensés, 26 exercent une activité d'intermédiation pour la formation, l'accompagnement ou le conseil dont l'objectif final est le placement du public bénéficiaire dans une structure de l'économie traditionnelle. Ensuite, neuf établissements exercent des « activités-fin », c'est-à-dire, proposent la vente ou des services aux usagers et au grand public, comme la ressourcerie « La Fabrique à Neuf », le prêt de deux roues ou encore le lavage et le nettoyage de voitures.

Un second résultat nous indique que l'un des points forts de l'ESS sur le territoire est la généralisation des activités afin de favoriser la réinsertion par l'activité économique dans tous les domaines. Cette donnée s'explique probablement par le profil socioéconomique d'une population fragilisée présente dans les « quartiers politiques de la ville (QPV) » où il existe un taux de chômage important et une dépendance des allocations sociales.

Notre échantillon suggère également une sous-représentation d'établissements de l'ESS ayant pour finalité une activité-fin. Nous allons revenir sur ce point en essayant de le comprendre dans le cadre des activités liées à la gestion de déchets un peu plus loin. Nous pouvons d'ores et déjà dire que les établissements ESS ont une bonne couverture territoriale mais ils ne détiennent

pas forcément une action ciblée par « thème » ou par sujet d'intervention. L'entrée par la thématique des déchets va nous permettre de développer notre argumentaire dans la partie suivante. Au-delà du SIREDOM, de l'Ademe et des lois environnementales, comme le Grenelle de l'environnement (1 et 2), on peut aussi souligner le rôle des éco-organismes ainsi que les modifications récentes de la loi ESS qui obligent désormais ces organismes à favoriser les établissements de l'ESS dans leurs actions de prévention des déchets.

Cette nouvelle loi impose de formaliser les instances actuelles. Dans ce sens, les pratiques ont pour but d'être d'avantage institutionnalisées. Cette exigence est déjà présente dans le cahier des charges des éco-organismes, en vue également d'une meilleure participation de la part des acteurs ESS. Néanmoins la participation n'est pas homogène pour toutes les filières et pour les secteurs d'intervention de la politique des déchets.

En effet, la prévention est une nouvelle pratique introduite par la Grenelle de l'environnement et s'organise à l'échelle des communes et des agglomérations. Le Bureau de la qualité écologique des produits, en charge de la prévention et des filières REP (Responsabilité élargie du producteur) au Ministère du Développement Durable a déjà mis en place des commissions consultatives pour traiter le sujet avec les collectivités territoriales et les agents territoriaux.

6.2.3 L'économie informelle des déchets sur un territoire de l'Essonne

Parler de l'économie informelle est longtemps resté un sujet tabou en France, il est cependant réintroduit à travers l'approche par l'économie populaire qui représente un autre regard sur le secteur informel et la population concernée. D'une part, la grande banlieue de Paris sert de refuge à des groupes sociaux migrants à la recherche de sources de revenus accessibles. D'autre part, les relations sociales créées autour d'activités informelles qui entremêlent les

rapports de production, de parenté, ethniques¹²³ à travers des initiatives individuelles ou des micro-entreprises familiales démontrent l'encastrement de pratiques informelles au sein de réseaux sociaux (Fonteneau & al., 1999).

Le cas des ferrailleurs

Dans certains pays comme le Brésil, l'Inde, l'Égypte et dans une moindre mesure l'Espagne, l'économie informelle y est légitimée et intégrée dans les statistiques nationales. Elle est inscrite dans les estimations de richesse du pays au sein des catégories du PIB et de la création d'emploi. Dans d'autres cas, comme la France, le rôle de l'État dans l'économie et dans l'organisation du territoire est prépondérant. L'économie informelle y est beaucoup moins tolérée, considérée la plupart du temps comme une activité à éliminer progressivement.

Les différences de représentations de l'économie informelle varient selon son degré d'exclusion et d'inclusion économique et sociale. Ces variabilités trouvent ses racines dans le fait qu'elle soit considérée négativement, comme une activité « irrégulière » ou « illégale ».

D'une manière générale sur les territoires nationaux où elle y est tolérée, l'économie informelle demeure perçue comme une activité *irrégulière* souvent exercée par des personnes en situation de vulnérabilité. Contrairement aux activités de nature criminelle, tel que le trafic de stupéfiant (celui-ci vu comme « illégal » dans ces pays), les activités informelles comme le ramassage de poubelle sont tolérées.

Dans les pays où la régulation de l'État y est plus importante, les activités informelles rentrent généralement dans la même catégorie d'activités de nature criminelle (et souvent ces activités sont même criminalisées – ramasser une poubelle peut être considérée comme une activité illégale). Ainsi, une activité irrégulière devient illégale.

¹²³ Ainsi, en Afrique, l'unité économique de base n'est plus le ménage ou l'entreprise, on parle plutôt de réseaux sociaux en « grappe » (Fonteneau & al., 1999)

Dans notre étude, il ne s'agit pas de porter un regard critique sur cette constatation. Ces différentes interprétations de l'économie informelle ont de racines beaucoup plus profondes historiquement.

L'important dans notre analyse est de montrer à travers le cas des ferrailleurs informels que le degré de tolérance varie selon le pays ou le territoire où l'activité est présente. Notre enquête, centrée sur la filière des ferrailleurs informels de la CAECE a été menée sur trois mois (mars, mai et juin 2014) dans les quartiers des Pyramides / Bois sauvage, Parc aux lièvres, Le canal, Les Epinettes et aussi dans les zones d'activités de Courcouronnes, Ris-Orangis et autour de l'ancien hippodrome.

Nous avons pu identifier deux communautés qui vivent du commerce informel de ferrailles. La communauté de Gitans de la commune d'Evry et la communauté de Roumains de Ris-Orangis. Ce dernier d'une cinquantaine de familles présent sur le territoire depuis une dizaine d'années, a fait l'objet de déplacements forcés, la municipalité cherchant à les éloigner du centre. Le campement a été récemment fixé autour de l'ancien hippodrome, or celui-ci constitue un vaste gisement de ferraille pour cette population.

Selon nos enquêtes, entre 20 et 40 ramasseurs de ferraille, en majorité des hommes parcourent le territoire. Leur nombre est variable car tous les ramasseurs ne pratiquent pas l'activité de manière régulière.

La quantité de ferraille collectée varie entre 10 à 40 kg par jour et il existe deux types de collecteur de ferraille. Le premier groupe de personnes se situe au plus bas de la chaîne de cette activité économique informelle, elles ramassent les matériaux avec un vélo et un caddie et leur capacité de collecte est en conséquence relativement faible. Selon des observations, ces personnes sont généralement des roumains arrivés récemment sur le territoire français et le plus souvent non-francophones. Le second groupe de personnes concerne les collecteurs qui ramassent la ferraille à l'aide d'un petit camion. Ces derniers ont une double fonction dans la filière : ils ont acquis une meilleure connaissance du territoire, ils pratiquent mieux la langue française et

connaissent les acheteurs de ferraille, qui vont permettre d'orienter les matériaux récoltés dans le circuit formel du recyclage. Ils sont à la fois des ramasseurs mais également des intermédiaires entre deux réalités différentes : ils font la liaison nécessaire entre l'économie informelle et l'économie formelle.



Figure 99: Image. Ferrailleur à Essonne.

Photo : Julien Deniard.



Figure 100: Image. Ferrailleur à Courcouronnes.

Photo : Marcelo Negrão



Figure 101: Image. Camion ferrailleur.

Photo : Marcelo Negrão



Figure 102: Image. Campement à Courcouronnes.

Photo : Marcelo Negrão

Gisements et territoires d'intervention

Trois différents gisements ont été identifiés dans le territoire de la CAECE. Les poubelles des ménages, les poubelles des zones d'activités et les friches, notamment l'ancien hippodrome. Quant au territoire d'intervention, il va au-delà du territoire de la CAECE. La commune voisine de Corbeil, par exemple, constitue un territoire également important pour le ramassage.

Nous avons remarqué que des ferrailleurs venus d'autres endroits du département interviennent aussi sur l'agglomération. Ces collecteurs que nous

avons considérés comme « étrangers » ne rentrent pas dans les estimations de cette enquête.

Il est hypothétiquement probable (mais nous n'avons pas pu le confirmer) qu'un zonage soit établi entre les collecteurs. Nous pouvons toutefois dire qu'une hiérarchie organise ces acteurs pour organiser la collecte et la vente. La vente se fait quant à elle dans les grandes ferrailles du département, comme celles autour de la voie ferrée du RER. Néanmoins, l'enquête ne s'est pas non plus consacrée à la partie « supérieure » de la filière. Il est alors possible d'imaginer que tout comme la gouvernance de la gestion des déchets et les établissements de l'Economie Sociale et Solidaire, le département constitue pour les ferrailleurs une unité spatiale d'intervention (et d'analyse pour les chercheurs et pour les collectivités territoriales, pour essayer de comprendre le sujet).

L'enquête a permis de schématiser les relations dans la filière et en reprenant la théorie des circuits supérieurs et inférieurs de l'économie proposée par le géographe brésilien Milton Santos, nous proposons d'illustrer les relations entre le circuit informel (inférieur) et le circuit formel (supérieur) pour le cas de la ferraille.

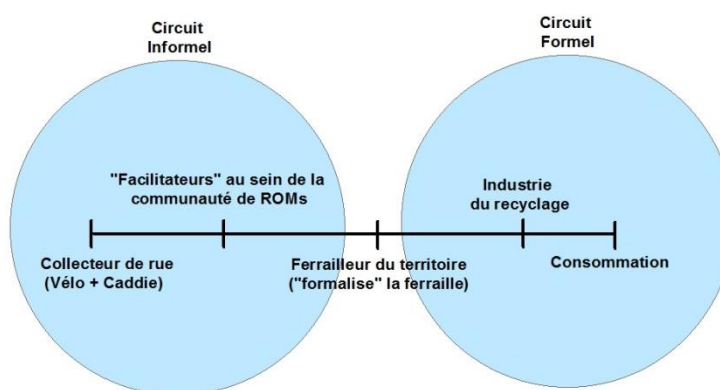


Figure 103: Image. Les circuits de la ferraille et les rapports sociaux afférents

Ce schéma montre comment les acteurs migrants, précaires du circuit informel réintroduisent leurs produits dans l'économie formelle de la ferraille. Nous notons que les intermédiaires sont des personnes clés dans le territoire qui

permettent de faire passer la matière triée (la ferraille dans ce cas) du circuit inférieur au circuit supérieur. Dans quelle mesure l'industrie du recyclage trouve-t-elle son avantage dans l'existence de ces relations informelles ? Si la matière circule entre les circuits, les collecteurs de base, hommes et femmes, gardent leurs conditions de vie informelles, non encore stabilisées. Ce sont des gens de passage circulant dans les nouvelles frontières de l'Europe, agrégeant parfois d'autres déracinés.

Les déchets d'une manière générale et la ferraille en particulier sont des matières secondaires largement disputés, dans la mesure où ils détiennent une valeur marchande. L'existence de groupes informels en rivalité dans ce marché est une réalité sociale à prendre en compte par les politiques concernées par l'économie sociale et solidaire. Une option est d'inclure ce secteur informel en tant que moyen transitoire et précaire de lutte contre l'exclusion. Cette réalité est toutefois complexe et multifactorielle, elle est autant sociale qu'économique, culturelle ou historique. En effet, les déchets et la ferraille regroupent plusieurs problématiques contemporaines : la question sociale et migratoire, l'environnement, l'économie du recyclage et la création d'emplois. Autant de défis que l'économie sociale et solidaire s'efforce de relever dans ces territoires en mutation du Grand Paris.